

Aviculture familiale et grippe aviaire en Afrique de l'Ouest Actes de l'atelier

Atelier tenu à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), les 6 et 7 Novembre 2008



©AVSF - 2009

•
Rédaction : Charles-Eric Bebay, René Billaz,
Jean-Jacques Boutrou, Ludovic Larbodière, Claude Roger.

•
Graphisme : Philippe Boyrivent - philippe@boyrivent.com

•
Imprimé par Impression Extrême - Neuville-sur-Saône



○ Editorial

Les actes ci-après rendent compte des principales contributions, conclusions et propositions de cette importante rencontre, la première du genre en Afrique de l'Ouest francophone.

Importante, car le développement maîtrisé de l'aviculture familiale représente un enjeu majeur de sécurité alimentaire, de croissance économique et de structuration du monde paysan, alors que la menace de l'IAHP (Influenza Aviaire Hautement Pathogène) risque de remettre en cause les conditions d'élevage les plus traditionnelles.

Importante également sur le plan des politiques publiques, qui prennent encore insuffisamment en compte ce type d'élevage : le panel institutionnel et technique réuni à l'occasion de l'atelier transmet ainsi aux autorités nationales et aux instances régionales un message d'espoir pour la lutte contre la pauvreté rurale, féminine en particulier.

Neuf contributions ont été présentées, concernant :

- l'aviculture en Afrique de l'Ouest, par le Dr Gueye, de la FAO ;
- les caractéristiques de la grippe aviaire et du virus IAHP, par le Pr. Kaboret, de l'EISMV de Dakar ;
- les travaux conduits par AVSF et ses partenaires sur les réseaux locaux de santé animale et d'élevages pilotes au Togo (Dr. Charles Eric Bebay) et au Vietnam (M. Hai Hoa) ;
- l'aviculture au Cameroun, par M. Wouembe de l'IPAVIC ;
- la formation en sciences avicoles au Bénin, par M. Chrysostome de l'Université du Bénin ;
- les politiques des instances régionales : la politique communautaire de l'UEMOA pour le développement de l'aviculture, par le Dr. Adow Sonhaye.

Les sessions de discussion et travaux de groupe ont permis de dessiner les grandes lignes d'un programme sous régional concerté de soutien à l'aviculture familiale.

René Billaz,

Président d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières



Sommaire

03 Editorial de René Billaz, Président d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

06 L'atelier en images

08 Principales conclusions et recommandations de l'atelier

○ Présentation générale

11 Contexte et justification

13 Rappel des objectifs de l'atelier

14 Programme de l'atelier

○ Déroulement des travaux

18 La cérémonie d'ouverture

18 Discours d'accueil de monsieur le Maire de la commune de Bobo Dioulasso

19 Discours de monsieur le Président d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

20 Discours de monsieur le Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso

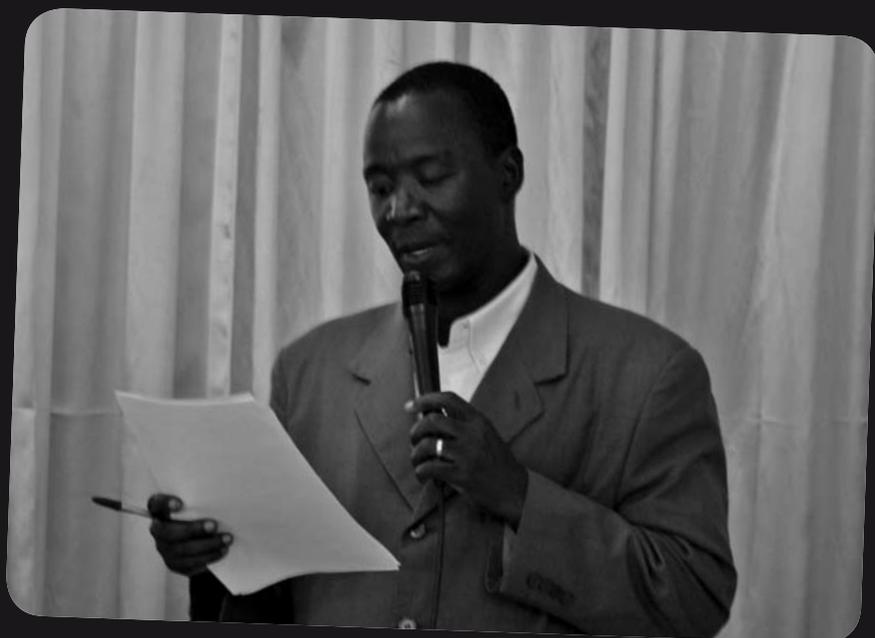
23 Les communications

23 **Communication 1** - «Aviculture en Afrique de l'Ouest : état des lieux, enjeux et perspectives de développement dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.»

- 29 **Communication 2** - «Influenza Aviaire Hautement Pathogène en Afrique de l'Ouest : situation actuelle, prévention et leçons à tirer.»
- 30 **Communication 3** - «L'expérience d'AVSF et de ses partenaires en aviculture familiale au Togo.»
- 42 **Communication 4** - «Aviculture familiale et recherche universitaire : le modèle de l'Université de Copenhague/Université de Cotonou (Bénin).»
- 46 **Communication 5** - «Politique communautaire de l'UEMOA pour le développement de l'aviculture.»
- 47 **Communication 6** - «Appui à l'aviculture familiale par la mise en place de réseaux locaux de santé animale et d'élevage bio sécurisés au Vietnam.»
- 54 **Communication 7** - «Brève présentation de la filière avicole camerounaise»
- 57 **Les sessions de discussion**
- 60 **Les travaux de commission** - «Comment relancer l'aviculture familiale dans le contexte de la grippe aviaire ?»
- 66 **Synthèse de l'atelier** proposée et validée en séance plénière
- 68 **La cérémonie de clôture** - Discours de clôture du Président de la Région des Hauts Bassins

Annexes

- 71 La liste des participants
- 75 Le planning de l'atelier
- 76 Liste des sigles







○ **Principales conclusions et recommandations de l'atelier**

L'atelier « Aviculture villageoise et grippe aviaire en Afrique de l'Ouest » a été organisé à Bobo Dioulasso (Burkina Faso) les 6 et 7 novembre 2008 par l'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) avec l'appui de la Région des Hauts-Bassins, de la Région Rhône-Alpes (France), du Ministère Français des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) et de France Vétérinaire International. Cet atelier a permis à de nombreux représentants des producteurs, des organismes techniques, de recherche et des autorités publiques de sept pays (Burkina-Faso, Sénégal, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Togo et Cameroun) d'échanger leurs connaissances et de formuler des propositions pour le développement de l'aviculture villageoise et le contrôle de la grippe aviaire.

Cet atelier a permis de rendre compte de l'importance de l'aviculture familiale dans la lutte contre la pauvreté rurale et dans l'amélioration de l'alimentation et de la nutrition des familles, en particulier des femmes et des enfants.

L'atelier a illustré le type d'amélioration qui peut être apporté à l'élevage familial, moyennant des investissements modestes avec un impact rapide en termes de productivité, de revenus pour les familles bénéficiaires et de biosécurité.

Il a souligné la capacité des structures professionnelles actives dans ce secteur (organisations d'éleveurs, agents communautaires de santé animale, vétérinaires privés et publics) à constituer des réseaux efficaces d'épidémiosurveillance de l'influenza aviaire.

Il a constaté que jusqu'à présent, malgré le défi représenté par la crise alimentaire, les projets de développement de l'aviculture familiale sont restés localisés et n'ont pas bénéficié d'une continuité suffisante pour alimenter des programmes sous-régionaux volontaristes.

Recommandations

D'une manière générale, l'atelier a recommandé, en conséquence, que soient entreprises des démarches conduisant à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une politique régionale de développement de l'aviculture villageoise, dans la continuité des recommandations de l'UEMOA.

Plus spécifiquement, l'atelier a formulé les recommandations suivantes :

Relatives aux mesures de biosécurité dans les élevages avicoles :

Considérant que l'aviculture familiale produit des revenus et contribue de manière significative à la sécurité alimentaire des populations ;

Considérant les conditions sanitaires inappropriées et l'insuffisance des connaissances dans la conduite des élevages avicoles familiaux ;

Les participants recommandent d'avancer sur des référentiels techniques (locaux d'élevage, alimentation, santé...) et des bonnes pratiques permettant d'améliorer la biosécurité des élevages avicoles familiaux. Ils recommandent un appui accru à des interprofessions agricoles élargies à l'aviculture villageoise.

Relatives à la prise en compte des protéines animales dans les programmes de sécurité alimentaire :

Considérant l'importance de l'aviculture dans la sécurité alimentaire (l'œuf de poule étant la protéine de référence en nutrition humaine) ;

Les participants recommandent la prise en compte de l'aviculture (familiale et moderne) dans l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire des Etats de la zone UEMOA.

Relatives à la lutte massive contre la maladie de Newcastle :

Considérant les ravages causés par la maladie de Newcastle dans les élevages et considérant la similitude entre les deux maladies grippe aviaire et maladie de Newcastle ;

Les participants recommandent la mise en place d'un programme d'envergure de lutte contre la maladie de Newcastle.

▶▶ Présentation générale



L'ONG Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières, avec l'appui de la région Rhône-Alpes et du GIP France Vétérinaire International, a organisé un atelier sous-régional sur le thème « *aviculture familiale et grippe aviaire* ».

Tenue les 6 et 7 Novembre 2008 à l'hôtel RELAX de Bobo Dioulasso, cette rencontre a regroupé les acteurs professionnels, les pouvoirs publics de 8 pays de la zone UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest Africaine), en présence d'organismes techniques, de recherche et de bailleurs de fonds.



○ Contexte et justification

Dans un contexte socio-économique et politique ouest-africain caractérisé par la hausse des produits alimentaires, la pauvreté persistante et l'accroissement des besoins en protéines animales (du fait de la croissance démographique et de l'urbanisation), le développement maîtrisé de l'aviculture familiale représente un véritable enjeu de sécurité alimentaire, de croissance économique et de structuration du monde paysan.

L'élevage familial de volailles est peu pris en compte dans les politiques publiques des pays en développement et des agences de coopération. Il contribue pourtant fortement à la sécurité alimentaire des ménages ruraux et urbains et à la lutte contre la pauvreté.

Or la menace de l'IAHP (Influenza Aviaire Hautement Pathogène), qui s'étend dans la sous-région risque de remettre en cause les élevages.

En effet, en milieu rural, cet élevage est pratiqué par la quasi totalité des paysans pour lesquels il permet :

- ▶ d'approvisionner la famille, et notamment les enfants, en protéines d'origine animale indispensables à une bonne alimentation ;
- ▶ de générer toute l'année des ressources financières permettant de faire face aux besoins quotidiens (nourriture, habits, frais de scolarité...) ;
- ▶ une capitalisation économique permettant d'accéder à d'autres biens (bétail, foncier...) ;
- ▶ la fertilisation des terres les plus pauvres par l'utilisation du fumier ;

- la valorisation des produits et sous-produits agricoles locaux (céréales, sons, drêches...).

En milieu périurbain, l'aviculture familiale exploite essentiellement des races améliorées pour la production de poulets de chair ou d'œufs et représente un maillon essentiel dans la production avicole améliorée du pays. Elle participe à la sécurité alimentaire et à l'augmentation des revenus des familles.

Dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et malgré la faiblesse des interventions publiques, l'aviculture familiale a fait l'objet de nombreux projets qui ont montré la motivation des familles, notamment des femmes, pour accéder à des techniques d'élevage améliorées et ont apporté la preuve de l'impact considérable que ces activités peuvent avoir sur l'alimentation et les revenus des familles rurales et périurbaines. Cependant toutes ces initiatives se caractérisent par une atomisation des actions, souvent limitées à quelques régions du pays et par la faiblesse de la concertation entre donateurs, pouvoirs publics, ONG et organisations paysannes.

Il est donc souhaitable de favoriser la mise en place de stratégies nationales et locales de développement des filières avicoles et d'en assurer une mise en oeuvre concertée. Ces stratégies doivent également prendre en compte l'apparition du virus H5N1, qui a considérablement déstabilisé la production avicole en Afrique de l'Ouest.

Dans cette dynamique, les réseaux de santé animale de proximité (associant éleveurs, vétérinaires et pouvoirs publics à un niveau local), initialement destinés à systématiser la vaccination contre la maladie de Newcastle dans les élevages villageois, pourraient se révéler particulièrement pertinents pour mieux prévenir et gérer les foyers de l'IAHP.

Ces réseaux de santé animale de proximité répondent ainsi à une attente croissante des populations et des pouvoirs publics nationaux et internationaux. Ils agissent en deux sens :

- ils apportent de l'information sanitaire et de la formation aux éleveurs et acteurs des filières ;
- ils font remonter précocement des suspicions de grippe aviaire et rendent plus efficaces les politiques de prévention et de gestion de ces maladies, notamment grâce à une forte implication des éleveurs.



○ Rappel des objectifs de l'atelier

La rencontre avait deux objectifs principaux : échanges et propositions d'action.

Echanges : il s'agissait de favoriser des échanges entre les acteurs professionnels et institutionnels et de capitaliser sur les expériences menées en matière d'aviculture familiale, notamment en ce qui concerne :

- l'amélioration de la productivité avicole familiale (techniques, dispositifs de coopération...) et la mesure des impacts (niveau de vie des ménages, sécurité alimentaire, structuration des OP...);
- la mise en place et le fonctionnement des réseaux de santé animale de proximité (organisation et relations entre éleveurs, pouvoirs publics et praticiens privés) ainsi que leur rôle dans les systèmes nationaux d'épidémiologie-surveillance.

Propositions : il s'agissait de formuler les grandes lignes d'un programme de coopération sous-régional de développement de l'aviculture familiale dans les pays participants ainsi qu'une stratégie d'approche des partenaires potentiels (techniques, financiers et politiques).

Il y avait aussi des objectifs spécifiques.

Pour les acteurs de la filière :

- communiquer sur l'actualité de la filière avicole et notamment la situation des petits éleveurs depuis l'apparition de l'influenza aviaire dans la sous-région ;
- faire valoir leurs préoccupations dans le cadre de l'élaboration d'un projet sous-régional de développement de l'aviculture familiale.

Pour les services de l'élevage et les services vétérinaires des pays d'Afrique de l'Ouest :

- partager leur expérience et s'enrichir de celle des autres pays en matière d'IAHP et de développement de l'aviculture familiale ;
- prendre part à la formulation des grandes lignes d'un projet sous-régional de développement de l'aviculture familiale dans le contexte de l'IAHP.

Pour les agences de coopération :

- mieux prendre connaissance des initiatives locales réalisées en aviculture familiale en termes d'activités, d'acteurs et de résultats

obtenus ;

- ▶ échanger avec l'ensemble des participants sur les stratégies les plus adaptées pour développer la filière avicole et lutter contre la grippe aviaire.

Pour la Région des Hauts-Bassins :

- ▶ enrichir la réflexion des élus et des professionnels régionaux et échanger avec leurs collègues des pays voisins ;
- ▶ positionner la région à l'avant-garde de la réflexion sur le développement du secteur élevage ;
- ▶ profiter de l'atelier pour alimenter sa propre stratégie de développement de l'élevage dans les Hauts-Bassins.

Pour AVSF :

- ▶ réaliser la synthèse des expériences passées en aviculture villageoise en termes de renforcement des filières avicoles et de réseaux locaux ;
- ▶ mettre à disposition son expérience sur l'aviculture familiale et attirer l'attention des professionnels et des décideurs sur l'importance de ce secteur.



⊙ Programme de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a bénéficié de quatre interventions :

- ▶ un mot de bienvenue de Monsieur le Maire de la Commune de Bobo-Dioulasso, M. Salia SANOU ▷ **P.18** ;
- ▶ les interventions du Président du Conseil Régional des Hauts Bassins, M. Baba Danouna TRAORE et du Président du Conseil d'Administration d'Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF), M. René BILLAZ ▷ **P.19** ;
- ▶ et enfin le discours d'ouverture de Monsieur le Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso, M. Sékou BA ▷ **P.20**.

Les communications

Sept communications ont été prononcées. En outre, deux contributions écrites, qui n'ont pas fait l'objet d'un exposé, ont été fournies.

Le Dr GUEYE, représentant la FAO a livré une photographie de l'aviculture en Afrique de l'Ouest, et expliqué les différentes catégories utilisées par la FAO pour la décrire : système industriel intégré dit «Secteur 1», système commercial à grande échelle, ou «secteur 2», système commercial à petite échelle ou «secteur 3», système villageois ou

de basse-cour dit «secteur 4» ▷ P.23.

Le Pr KABORET, de l'EISMV de Dakar, a exposé les caractéristiques de la grippe aviaire et du virus IAHP ▷ P.29.

Le Dr. BEBAY coordinateur national d'AVSF au TOGO a présenté les actions de développement de l'aviculture villageoise et de la surveillance de la grippe aviaire qu'elle mène avec ses partenaires au TOGO ▷ P.30.

M. CHRYSOSTOME de l'Université du Bénin a présenté les modules de formation conçus avec l'Université de Copenhague (Danemark) en sciences avicoles, applicables à l'aviculture à petite échelle ▷ P.42.

Le Dr. Adow Sonhaye a exposé la Politique Communautaire de l'UEMOA pour le développement de l'aviculture ▷ P.46.

M. HAI HOA, coordinateur national d'AVSF au Vietnam, a présenté la mise en place de réseaux locaux de santé animale et d'élevages pilotes biosécurisés au VIETNAM ▷ P.47.

M. WOUEMBE de l'IPAVIC (Cameroun) a présenté une communication sur l'aviculture au Cameroun ▷ P.54.

Les sessions de discussion ▷ P.57

Deux sessions de discussion, l'une animée par le Dr Louis KETREMINDE de Côte d'Ivoire, l'autre par le Dr Lattah APPERRE, du Togo, ont permis de nombreux commentaires et échanges.

Les travaux de groupe ▷ P.60

Ils ont permis de commencer à imaginer les actions qui pourraient figurer dans un programme sous régional concerté de soutien à l'aviculture familiale.

La synthèse ▷ P.66

Une première synthèse des travaux, discussions et propositions a été présentée et validée en séance par M. BANAON.

La cérémonie de clôture ▷ P.68

Le Président du Conseil Régional des Hauts-Bassins, M. Baba Danouna TRAORE a souligné qu'au terme des travaux, les participants sont parvenus à une esquisse de propositions concrètes pour le développement de l'aviculture familiale dans le cadre d'une collaboration sous-régionale, qu'il a invité à approfondir.

L'aviculture lui apparaît comme un outil essentiel pour la fourniture de protéines animales aux populations et également une source de revenus pour les villageois.

Il a terminé en souhaitant un bon travail et un bon retour aux participants.

Les coulisses de l'atelier :

La presse écrite et audiovisuelle était de la partie et un large écho a été donné à l'événement. Il y a eu notamment des interviews de participants, dont le Président d'AVSF, M. René BILLAZ.

La participation active des représentants des organisations d'éleveurs, des experts, des bailleurs, des organisations internationales, des vétérinaires du public et du privé a été déterminante pour la richesse des échanges.

Les conditions de rencontre et de travail ont été satisfaisantes (salle de réunion, pauses et repas en commun à l'Hotel Relax).

Une rencontre a été organisée suite à l'atelier entre AVSF et le Commissaire à l'Agriculture de l'UEMOA, afin de restituer les principales conclusions de l'atelier.



▶▶ Déroulement des travaux



○ **La cérémonie d'ouverture**



Discours d'accueil de monsieur le Maire de la commune de Bobo Dioulasso

**Excellence Monsieur le Ministre des Ressources Animales,
Monsieur le Gouverneur de la Région des Haut Bassins,
Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts Bassins,
Monsieur le Président du Conseil d'Administration de Agronomes et Vétérinaires
Sans Frontières,**

Chers participants,

C'est pour moi un réel plaisir de vous voir réunis ces deux prochains jours dans notre ville de Bobo Dioulasso. Au nom des populations de cette ville et en mon nom propre, je vous souhaite la bienvenue et un excellent séjour dans notre ville.

Pour la première fois dans notre cité, des personnalités politiques de haut rang, les représentants des pays frères invités, les organisations intergouvernementales, les ONG, les éleveurs ont accepté de se réunir ici pour confronter leurs expériences sur l'appui à l'aviculture familiale, mais également pour trouver des voies et moyens afin que la menace que représente la grippe aviaire dans le contexte actuel de la crise alimentaire n'empêche pas le développement de notre production avicole.

A ce titre, je voudrais très sincèrement remercier les organisateurs, en particulier l'ONG française Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières mais également et surtout la région Rhône-Alpes, le MAEE et France Vétérinaire International pour leur soutien financier.

Comme vous le savez, la grippe aviaire a bouleversé notre regard sur la production et le commerce des produits avicoles. Elle a surtout engendré des craintes chez les populations en tant que consommateurs mais également du fait que la maladie est transmissible à l'Homme.

Excellence Monsieur le Ministre, chers Participants, les élus locaux sont interpellés par la grippe aviaire. En effet, nos villes abritent de nombreux marchés avicoles qui devront davantage répondre aux normes de bio-

sécurité, afin de proposer aux consommateurs des produits sains. Car on le sait aujourd'hui, la transmission du virus se fait essentiellement par les échanges commerciaux.

Je renouvelle mes remerciements aux organisateurs et je vous souhaite un excellent séjour dans notre ville.

Je vous remercie.

Salia Sanou,

Maire de la commune de Bobo Dioulasso



Discours de monsieur le Président d'Agronomes et Vétérinaires sans Frontières

Chère amies, Chers amis,

J'ai le plaisir et l'honneur, en tant que Président d'AVSF, de vous souhaiter la bienvenue à cet atelier, dont l'objectif est de mutualiser nos connaissances concernant la lutte contre la grippe aviaire et le développement de l'aviculture villageoise dans les pays de l'UEMOA ici représentés.

Je suis heureux de saluer la présence des autorités nationales burkinabés, en la personne de Monsieur le Ministre des ressources animales, ainsi que des représentants des collectivités territoriales, Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts Bassins et Monsieur le Maire de Bobo Dioulasso, la ville dont les capacités d'accueil ne se démentent jamais.

Notre atelier s'honore aussi de la présence de personnalités hautement qualifiées des organismes régionaux, qu'il s'agisse de la FAO, de l'OIE, de l'UEMOA, de l'EISMV, dont les compétences nous sont très précieuses.

Mais il me plaît de souligner la présence parmi nous de représentants et représentantes des organisations de producteurs et productrices, grâce auquel(le)s la filière avicole ici représentée est complète.

Je tiens aussi à remercier en notre nom à tous la Région Rhône-Alpes ainsi que le MAEE et France Vétérinaire International, qui nous ont efficacement soutenus dans l'organisation de cet atelier.

C'est ainsi qu'avec l'aide de nos amis d'AVSF et de ses partenaires locaux nous allons pouvoir profiter des connaissances accumulées au fil des années et d'en tirer les leçons qui s'imposent pour l'avenir, en gar-

dant en mémoire le rôle actuel et potentiel de l'aviculture villageoise pour la réalisation des objectifs du millénaire.

Rappelons nous en effet que les ménages ruraux de nos pays, aussi pauvres soient-ils, ont tous quelques volailles qui contribuent à leur subsistance alimentaire et économique. Nous détenons ainsi entre nos mains un outil particulièrement efficace de lutte contre la malnutrition rurale et urbaine, que nous aurons à cœur de transformer en recommandations concrètes pour l'élaboration de programmes nationaux et régionaux de développement.

A nous tous, je souhaite donc de fructueuses rencontres lors de cet atelier.

René Billaz,

Président d'Agronomes et Vétérinaires sans Frontières



Discours de monsieur le Ministre des Ressources Animales du Burkina Faso

Messieurs les Représentants des Ministres en charge de l'élevage de Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Burkina Faso,

Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières,

Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA

Monsieur le Représentant du Coordinateur de l'unité régionale FAO/ECTAD du Centre Régional de la Santé Animale de Bamako,

Monsieur le Représentant du Représentant de l'OIE pour l'Afrique,

Messieurs les Représentants de l'Union des Organisations de la Filière Avicole de l'UEMOA (UOFA/UEMOA) et de l'Interprofession Avicole du Cameroun (IPAVIC),

Madame la Représentante du Chef de Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France au Burkina Faso,

Madame la Représentante du Directeur de l'Agence Française de Développement au Burkina Faso,

Distingués experts en aviculture, chers participants,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, au nom des populations de la région des Hauts Bassins et en mon nom propre, vous souhaiter à tous, la bienvenue à Bobo Dioulasso, à l'occasion de cet atelier sur «l'aviculture familiale et l'influenza aviaire».

Permettez-moi de m'acquitter d'un devoir en remerciant les orga-

nisateurs d'avoir choisi notre ville pour cet atelier. Mes remerciements s'adressent principalement à la Région Rhône-Alpes, au MAEE et à France Vétérinaire International qui ont accepté de financer cette rencontre. Ils s'adressent également à l'ONG française Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières pour l'organisation technique et matérielle.

Comme vous le savez, de nombreux foyers de grippe aviaire ont été confirmés dans la plupart des pays de notre sous région depuis la découverte du virus en février 2006 au Nigeria.

Par la suite, la confirmation des foyers au Niger en février 2006, au Burkina en mars 2006, en Côte d'Ivoire en mars 2006, au Ghana en avril 2007, au Togo en juin 2007 et en août 2008 et enfin au Bénin en novembre 07 et juin 2008 montre que la maladie continue de menacer notre sous région malgré la mobilisation de nos services vétérinaires et l'appui de la communauté internationale.

Faut-il le rappeler ? L'influenza aviaire, par la mortalité et l'abatage des milliers de volailles, la restriction des échanges et la perte de confiance des consommateurs est une véritable catastrophe pour nos élevages, notre économie et une réelle menace pour la santé humaine.

En effet, l'aviculture et plus particulièrement l'aviculture familiale représente pour nos populations une importante source de revenus tandis qu'elle contribue de manière importante à la sécurité alimentaire.

Tant en milieu rural pour le poulet bicyclette qu'en zone périurbaine pour la production d'œufs ou de poulet de chair à petite échelle, l'élevage familial contribue significativement aux revenus des familles, fournit des protéines animales et crée de nombreux emplois, notamment pour les jeunes et les femmes : collecteurs, rôtisseurs, vendeurs d'œufs.

Ces deux composantes de l'aviculture familiale, vous l'aurez compris, contribuent à la réduction de la pauvreté pour des centaines de milliers voire des millions de personnes dans notre sous-région.

En s'invitant donc dans nos basse-cours, l'influenza aviaire a contribué davantage à fragiliser ces personnes. Le risque que représente cette maladie nous oblige à repenser les modes d'élevage et de commercialisation de la volaille et des produits avicoles.

Chers participants, cet atelier se tient au moment où notre sous région, comme d'autres dans le monde, est frappée par une crise alimentaire dont l'issue est encore incertaine.

Durant les deux prochains jours, vous confronterez vos expériences

récentes sur le développement de l'aviculture à l'échelle familiale. Vous vous interrogerez également sur les solutions techniques et les arrangements institutionnels et financiers les plus adaptés afin de permettre à l'aviculture familiale de relever trois défis :

- 1. Fournir des protéines à faible coût pour nos populations dans un environnement sain, sans risque pour la santé humaine ;**
- 2. Contribuer à la création de richesse ;**
- 3. Redistribuer les revenus.**

Je vous recommande pour cela, d'envisager une mise en œuvre concertée de ces solutions dans notre espace communautaire car autant que son intrusion, la gestion de cette maladie et de ses conséquences vous exige cela.

Je ne saurais terminer sans remercier une fois encore la Région Rhône-Alpes, le MAEE et France Vétérinaire International pour leur soutien financier, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières pour l'organisation technique.

Tout en vous souhaitant plein succès à vos travaux, **je déclare ouvert l'atelier sous régional « aviculture familiale et influenza aviaire »**

Je vous remercie.

Sékou Ba,

Ministre des ressources animales du Burkina Faso





○ Les communications



Communication I

«Aviculture en Afrique de l'Ouest : état des lieux, enjeux et perspectives de développement dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.»

Dr. Fallou Gueye,
FAO

Généralités

Démographie humaine

- ▶ Afrique : 850,6 millions en 2003 à 1 187,6 millions en 2020 ($\Delta=39,6\%$).
- ▶ Afrique sub-saharienne : 655,9 millions en 2003 à 948,8 millions en 2020 ($\Delta=44,7\%$).

Niveau de revenu

- ▶ Faible et en décroissance en Afrique sub-saharienne : 510 US \$ par personne et par an en 2003.

Taux d'analphabétisme

- ▶ En Afrique sub-saharienne : 31,6% (hommes) et 49,1% (femmes) en 2004.

Années 70 et 80 : sécheresse au Sahel.

Soutien des gouvernements africains au développement de l'aviculture.

Classification simplifiée des systèmes d'aviculture selon la FAO

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Systèmes	Industriel intégré	Commercial	Commercial (à petite échelle)	Villageois ou basse-cour
				.../...

	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Secteur 4
Niveau de biosécurité	Haut	Moyen à haut	Faible à minimal	Minimal
Commercialisation des volailles et produits avicoles	Filières commerciales	Habituellement filières commerciales	Habituellement vendus dans les marchés de volailles vivantes	Volailles et produits avicoles consommés principalement sur place
Races exploitées	Races commerciales/ « synthétiques »	Races commerciales/ « synthétiques »	Races commerciales/ « synthétiques »	Races indigènes/ Locales

source : FAO

Secteur 1 - Système industriel intégré

- ▶ Typiquement, élevage de reproducteurs (arrières grands-parents et grands-parents) et occasionnellement des cheptels parentaux, de poulets de chair et de pondeuses.
- ▶ Haut niveau de biosécurité, avec des manuels de procédures, standards de biosécurité clairement définis et exécutés.
- ▶ Taille variable des cheptels avicoles (par exemple : 20000 à 500000 oiseaux en Indonésie ; 15000 à 20000 au Kenya).
- ▶ Fermes typiquement situées à proximité de grandes villes et d'importants axes routiers et d'infrastructures commerciales telles des ports et aéroports (importation de reproducteurs, provendes, expertise et autres intrants ; exportation de produits avicoles).
- ▶ Afrique de l'Ouest (AO) : Ghana, Côte d'Ivoire, Nigeria, Sénégal...

Secteur 2 - Système commercial à grande échelle

- ▶ Élevage de poulets de chair et de pondeuses, en permanence en confinement avec un niveau de biosécurité moyen à élevé.
- ▶ Poussins d'un jour souvent importés de compagnies de sélection de pays développés (Europe).
- ▶ Taille variable des cheptels avicoles (par exemple : 5000 à 10000 oiseaux en Indonésie ; 10000 à 12000 reproducteurs ponte et 10000 à 18000 reproducteurs chair au Kenya).
- ▶ Productions avicoles vendues dans les zones urbaines.
- ▶ AO : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali, Nigeria, Sénégal, Togo...

Secteur 3 - Système commercial à petite échelle

- ▶ Identique au *Secteur 2*, mais avec de plus petits cheptels avicoles et un niveau de biosécurité plus faible.
- ▶ Taille variable des effectifs (par exemple : 100 à 1000 pondeuses ou 300 à 2000 poulets de chair par exploitation au Kenya).

- Exploitations du Secteur 3 principalement rencontrées en zones urbaine et périurbaine (quelquefois en milieu rural) de l'Afrique de l'Ouest.

Secteur 4 - Système villageois ou de basse-cour

- Système d'élevage le plus répandu en AO, et pratiqué par des milliers de ménages (souvent pauvres).
- Femmes et enfants sont responsables des soins aux volailles et de leur conduite journalière.
- Volailles élevées dans environ 60 à 80% des ménages ruraux en Afrique de l'Ouest.
- Système d'élevage mixte des poulets, avec d'autres espèces d'animaux domestiques telles canards, pintades, moutons, chèvres, etc.
- Contacts réguliers entre les volailles et les personnes, étant donné que les volailles divaguent dans et aux alentours des maisons.

Profil du secteur avicole

Nombre d'exploitations avicoles pour les secteurs 1, 2 et 3

Pays	Secteur 1	Secteur 2	Secteur 3	Total
Bénin	13 / 4,9 %	80 / 30,1%	173 / 65,0 %	266 / 100 %
Burkina Faso	0 / 0 %	42 / 17,4 %	200 / 82,6 %	242 / 100 %
Cameroun	77 / 12 %	149 / 24 %	396 / 64 %	622 / 100 %
Côte d'Ivoire	0 / 0 %	6 / 0,4 %	1460 / 99,6 %	1466 / 100 %
Ghana	1 / ? %	44 / 20,3 %	173 / 79,7 %	218 / 100 %
Mali	1	rare	majorité	NC
Nigeria	9	NC	NC	NC
Sénégal	<10	NC	NC	NC
Togo	1 à 2	NC	NC	NC

Secteur 4, comparé aux secteurs 1,2 et 3

Nombre de volailles en Afrique de l'Ouest (cette statistique est également disponible par province/ région/espèce) :

- République du Bénin (2005) : $13\,566\,750 / 16\,689\,190 = 81 \%$
- Burkina Faso (2004) : $26\,169\,660 / 26\,434\,000 = 99 \%$
- Côte d'Ivoire (2006) : $21\,630\,000 / 29\,390\,000 = 74 \%$
- Ghana (1996) : $6\,845\,533 / 14\,589\,306 = 47 \%$

- ▶ Mali (2004) : $26\,244\,900 / 28\,400\,000 = 92\%$
- ▶ Nigeria (2003) : $115\,880\,864 / 137\,678\,943 = 84\%$
- ▶ Sénégal (2004) : $20\,960\,181 / 27\,867\,860 = 75\%$
- ▶ Togo (1996) : $8\,623\,015 / 10\,000\,000 = 86\%$
- ▶ Cameroun (1995) : $11\,200\,000 / 16\,000\,000 = 70\%$

Caractéristiques des systèmes d'aviculture

Secteurs 2 et 3 en AO

- ▶ Au Togo, 80% des effectifs de volailles commerciales sont élevées dans la Région Maritime, alors que les Régions des Savanes et des Plateaux concentrent près de 60% des effectifs totaux de volailles du pays.
- ▶ Provenances standardisées, de qualité variable, céréales importées (maïs d'Europe, USA, Brésil).
- ▶ Il n'existe aucun contrôle de qualité.
- ▶ Les paramètres comme le taux de ponte, la vitesse de croissance et le rendement de carcasses sont améliorés grâce à des cheptels aviaires importés.
- ▶ Système «all in - all out» (mesures sanitaires de biosécurité), avec une prophylaxie sanitaire.
- ▶ Economie d'échelle / zones périurbaine et urbaine.

Secteur 4 en Afrique de l'Ouest

- ▶ Système de «faibles intrants/faible production».
- ▶ Volailles divagantes de races locales, comptant sur les ressources alimentaires localement disponibles, avec parfois une complémentarité alimentaire.
- ▶ Poulailleurs ou abris simples, construits avec des matériaux locaux.
- ▶ Vaccination/médication rarement appliquées.
- ▶ Volailles utilisées comme sources d'argent «cash» (urgences).
- ▶ Seul un faible pourcentage de viande et surtout d'œufs est consommé.
- ▶ Les œufs sont habituellement incubés sous les poules-mères.
- ▶ Importance des volailles et de leurs produits dans les événements sociaux/traditionnels/ religieux.

Espèces avicoles élevées

Gallus g. domesticus, Numida meleagris, Cairina sp. Columba livia.

Volailles indigènes ou locales (divers écotypes)

Divers types et couleurs de plumage (frisé, mauve, blanc, rouge, noir...), cou nu, volailles naines, etc.

Poules pondeuses

Lohman White/Red, Hy-Line White/Red, Harco, Isa Brown/White, Gold Line, Shaver, Isa Babcock 300, Starcross, Hissex White, Ross.

Poulets de chair

Cobb 500, Hubbard, Ross 208, Vedette, Arbor Acres, Hybro, Cobb (United Kingdom), Hypeco (Holland).

Utilisations des productions avicoles

- Secteurs 1 et 2 pour le profit.
- Secteur 3 pour vivre.
- Secteur 4 pour la subsistance dans un système d'exploitation pauvre et souvent diversifié.

Commercialisation des produits avicoles en Afrique de l'Ouest

- Commercialisation de volailles vivantes surtout dans les secteurs 3 et 4, soit directement des producteurs aux consommateurs, soit par le biais d'intermédiaires et revendeurs.
- Risque élevé de transmission de pathologies.
- Aucune difficulté à élever le niveau de transformation dans les secteurs 1 et 2 : carcasses « prêtes-à-cuire ».
- Secteur 4 : les circuits de commercialisation sont complexes :
 - marchés de collecte ;
 - marchés de regroupement ;
 - marchés finaux.
- Œufs - meilleure organisation.
- Demande nationale largement guidée par les consommateurs urbains.

Principaux facteurs de risque des marchés de volailles vivantes :

- mélange de volailles d'espèces et d'âges différents, ainsi que de provenances diverses et inconnues ;
- cages de transport souvent pas désinfectées ;
- véhicules de transport non nettoyés, non désinfectés ;
- pas de jour de fermeture du marché (avec nettoyage et désinfection) ;

- pas d'information sanitaire ;
- organisation faible ou absente des acteurs, notamment des vendeurs.

Conclusion

On note une grande importance et prédominance des secteurs 3 et 4 en Afrique de l'Ouest, ils jouent un rôle dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté, surtout chez les populations humaines démunies.

Il y a de grandes différences avec les secteurs 2 et 1, avec une forte dépendance aux importations coûteuses (matériels génétiques, céréales, intrants vétérinaires, etc.).

La spéculation ponte est plus solide que celle des poulets de chair, particulièrement en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigeria et au Sénégal.

Les zones de production sont généralement éloignées des lieux de consommation, et de mauvaises pratiques commerciales sont courantes.

Nouvelle menace posée par l'IAHP : chocs des marchés, pertes de ressources et de biens (par ex. Nigeria, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Togo, Bénin, etc.).

Selon la FAO, l'infection à l'IAHP est plus probable dans les secteurs 3 et 4, mais son impact est plus dévastateur si les secteurs 1 et 2 sont infectés.

Les marchés de volailles vivantes constituent des lieux où il existe un grand risque d'introduction et de propagation du virus de l'IAHP et d'autres pathologies.

La biosécurité est le moyen disponible le moins cher et le plus efficace de prévention et de contrôle des maladies.



Communication 2

«Influenza Aviaire Hautement Pathogène en Afrique de l'Ouest : situation actuelle, prévention et leçons à tirer.»

Pr. Dr. Yalacé KABORET,

Ecole vétérinaire de Dakar

L'Influenza aviaire

L'IAHP est une maladie virale hautement contagieuse et rapidement mortelle, affectant les oiseaux domestiques et sauvages (avifaune), transmissible et mortelle chez l'Homme et d'autres mammifères.

Elle est provoquée par le virus Influenza aviaire hautement pathogène de type A et de sous-type H5, H7 et H9.

Infections graves et mortelles :

- chez les oiseaux : épizooties dans les élevages (volailles et avifaune). Impact écologique, socio-économique et de sécurité alimentaire ;
- chez l'homme (Syndrome respiratoire mortel) : infections avec des décès sporadiques. Impact de santé publique et risque de pandémie.

Nouveaux écosystèmes du virus :

- oiseaux en captivité ;
- marchés de volailles vivantes ;
- système avicole commercial et traditionnel ;
- mammifères : singes, porc, furets, cheval, bovins, félinés (chat domestique, léopard, tigre), chiens, mammifères marins (phoque, baleine) ;
- Homme.

Structures génétique et antigénique du virus :

- 3 antigènes (nucléocapside) du Type : A, B, C ;
- 2 antigènes de surface du sous-type (16 HA et 9 NA) ;
- génome Viral : 8 segments d'ARN monocaténaire codant pour 10 protéines.

Forte capacité de mutation et de franchissement de la barrière d'espèce :

- par glissements génomiques :
 - variations antigéniques discrètes et continues,
 - phénomène graduel,
 - point de mutation dans le gène d'HA et/ou NA,
 - sélection favorisée par la pression immunologique ;
- par cassures de segment :
 - changement antigénique radical,
 - phénomène drastique,

- résultat de réassortissement génétique entre les génomes de virus différents ; passage direct d'un virus aviaire à l'Homme.

Particularités du virus influenza aviaire

Forte capacité de mutation et de franchissement de la barrière d'espèce. Mutation portant sur le site de clivage de l'HA :

- variabilité antigéniques (problème de vaccination) ;
- variabilité du pouvoir pathogène (virus hautement pathogène ou faiblement pathogène).

Séquences génétiques de l'Hémagglutinine des isolats H5N1 de 2003 à 2007 :

- existence de 2 clades très pathogènes, antigéniquement distincts :
 - clade 1 : Cambodge, Thaïlande, Malaisie, Vietnam (2004-2005),
 - clade 2, dont sous-clades en Chine, Indonésie, Moyen-Orient, Europe, Afrique (2003 à 2006) :
 - sous-clade 1 en Indonésie,
 - sous-clade 2 en Europe/Moyen-Orient/Afrique (EMA) avec trois sous-lignées (EMA1, EMA2 et EMA3) ;
- apparition de réassortissements génétiques (cassures génomiques).

Susceptibilité du virus influenza

Virus inactivé	Chaleur : en 7 jours à 20°C ; en 3 heures à 56°C ; 30 minutes à 60°C ; en 1 seconde à 70°C
	Milieu acide
	Solvants des lipides (chloroforme) et agents oxydants
	Désinfectants usuels : formol et composés iodés, eau de javel
Virus résistant	Matériel organique (sécrétions nasales, fèces) : 30-35 jours dans les fèces à 4°C, et 7 jours à 20°C
	Froid (1 mois à 4°C)
	Litière (105 jours en hiver)
	Eau (200 jours à 17°C, environ 100 jours à 28°C)

- Virus persistant dans les élevages (épizooties et infections humaines mortelles). Résurgence de nouveaux foyers :
 - infections nouvelles ou réintroductions (commerce et/ou mouvements d'oiseaux sauvages) ;
 - situations préoccupantes dans 6 pays : Indonésie, Vietnam, China, Bangladesh, Egypte, Nigeria.
- Récents cas de contamination inter-humaine (Chine, 2008). Propagation du virus :
 - matériel souillé par fèces contaminé,

- mouvement d'oiseaux et de carcasses infectés,
- trafic illégal d'oiseaux,
- engrais non traités,
- vecteurs mécaniques : personnel, animaux de compagnies, véhicules, matériel et équipement,
- vecteurs biologiques : avifaune, oiseaux domestiques aquatiques.

Répartition et dynamique des foyers du virus IAHP en Afrique de l'Ouest

Chronologie des événements :

- avant 2006 :
 - 2 cas d'IAHP en Afrique du Sud : H5N3 sur hirondelles (*Sterna hirundo*) en 1961, H5N2 sur autruches en 2004 ;
- en 2006 :
 - février 2006, première confirmation d'IAHP H5N1 en Afrique dans l'Etat de Kaduna au Nigeria,
 - de février à mai 2006, succession de nombreux foyers d'IAHP H5N1 (Nigeria, Egypte, Soudan, Niger, Cameroun, Burkina Faso, Côte d'Ivoire),
 - silence épidémique en Afrique de l'Ouest,
 - à partir de novembre 2006, nouveaux foyers en Côte d'Ivoire (6/11/2006), au Nigeria et en Egypte (nov. et déc. 2006) ;
- en 2007 :
 - nouveaux foyers en pays infectés en 2006 (Nigeria),
 - nouveaux foyers dans pays indemnes : Ghana (14 avril 2007), Togo (6 juin 2007) et Bénin (04 décembre 2007) ;
- en 2008 :
 - nouveaux foyers au Nigeria et au Togo.

Hypothèses d'origine des foyers :

- échanges commerciaux (transport terrestre) :
 - dissémination des foyers : commerce (légal ou illégal) et autres mouvements de volailles vivantes, de produits avicoles et de matériel d'élevage ;
- rôle des oiseaux sauvages non avéré :
 - surveillance épidémiologique en pays indemnes et infectés ayant donné résultats négatifs pour IAHP.

Secteurs avicoles affectés :

- élevages urbains et villageois surtout secteurs 3 et 4 de faible biosécurité :
 - élevages industriels et semi industriels (Soudan, Egypte, Nigeria),
 - élevages familiaux dans tous les pays affectés ;
- marchés de volailles vivantes.

Espèces affectées :

- volailles :
 - poulets dans tous les pays,
 - canards domestiques (Niger, Cameroun, Côte d'Ivoire),
 - pintades et oies (Burkina Faso),
 - dindons (Côte d'Ivoire),
 - vautours et éperviers (Burkina Faso, Cameroun et Côte d'Ivoire),
 - pigeons (Nigeria) ;
- Hommes (Egypte, Nigeria et Djibouti).

Propagation spatiale et évolution des foyers

Explosion non catastrophique des foyers malgré les faibles capacités d'intervention des Services vétérinaires nationaux (délais de confirmation et de notification à l'OIE, localisation hors d'Afrique des laboratoires de référence).

Cas d'exception au Nigeria : dissémination du virus dans plusieurs zones périurbaines et rurales de la quasi-totalité des Etats.

Stratégie de prévention en Afrique

Période avant introduction du virus en Afrique

Renforcement des capacités de surveillance à partir du dernier trimestre 2005, mobilisation des services vétérinaires, préparation des plans nationaux d'intervention d'urgence, mise en place de comités techniques interministériels et multi-disciplinaires. Supervision de la rédaction des plans.

Période après introduction du virus en Afrique

Initiatives régionales, sous-régionales et internationales (UA-IBAR, CEDEAO, FAO, OIE, APHIS...) :

- harmonisation des plans nationaux, définition de stratégies régionale et sous-régionale et formation ;
- création d'un fond d'intervention d'urgence sous la coordination de

l'UA-IBAR ;

- création de centres régionaux de santé animale, dont 2 fonctionnels (Bamako, Gaborone) ;
- lancement d'un « réseau ouest et centre africain des laboratoires vétérinaires pour l'influenza aviaire et autres maladies transfrontalières » ;
- identification de deux laboratoires comme centres d'excellence régionaux : Vom au Nigeria et l'ISRA-LNREV au Sénégal.

Initiatives de l'EISMV de Dakar :

- élaboration d'un bulletin de veille informationnel sur la grippe aviaire ;
- conception et production de mallettes pédagogiques de sensibilisation à vocation d'utilisation régionale, en collaboration technique avec la FAO et l'OIE.

Initiatives de pays non infectés :

- finalisation ou relecture du plan d'intervention d'urgence ;
- création de comités nationaux de lutte contre la grippe aviaire ;
- mise en œuvre de mesures de prévention (mesures réglementaires pour éviter l'introduction du virus) :
 - arrêtés sur les conditions d'importation et de contrôle des animaux et produits à risque (surveillance aux frontières),
 - arrêtés d'application des mesures de police sanitaire (pouvoirs légaux des services compétents, mesures financières, administratives et techniques à prendre en cas de suspicion/confirmation) ;
- renforcement des capacités des laboratoires de diagnostic (formation, équipement et matériel) ;
- multiplication des mesures de surveillance épidémiologique ;
- surveillance aux frontières ;
- sensibilisation, information et formation ;
- création de fonds d'intervention et d'indemnisation (dans certains pays)
- constitution de stocks de vaccins (volailles et humains), de *Tamiflu-ND*, de matériel de protection et produits désinfectants ;
- exercices de simulation.

Initiatives de pays infectés (mise en œuvre des mesures urgentes) :

- intensification de la mobilisation et sensibilisation sociales (communication, information) ;
- renforcement des mesures de surveillance épidémiologique ;

- gestion des foyers : mise en œuvre de police sanitaire, désinfection et vide sanitaire ;
- gestion de l'impact socio-économique : indemnisation et atténuation des effets directs imputables à IAHP ;
- vaccination : officielle en Côte d'Ivoire, Soudan et Egypte, officieuse au Nigeria ;
- prise en charge des populations exposées (Ministère de la Santé) : observation médicale, aménagement de salles d'isolement spéciales pour les malades dans les hôpitaux.

Leçons à tirer et perspectives

Constat général

Les foyers de H5N1 sont sous contrôle dans tous les pays, sauf en Egypte, au Nigeria et au Togo, cependant, des insuffisances sont constatées dans :

- les plans d'intervention ;
- la mise en œuvre des mesures de prévention et de riposte ;
- les plans de communication ;
- la stratégie sous-régionale ouest africaine ;
- le plan de relance de la filière ;
- la connaissance des processus écologiques et épidémiologiques de l'IAHP, pour une meilleure gestion des risques.

Dans les plans nationaux d'intervention :

- données précises sur les élevages de volailles (localisation, effectif) et le flux commercial des volailles et leurs produits identifiés ;
- plan réaliste, cohérent et applicable (traduction en plan d'urgence) ;
- disponibilité des ressources financières pour les actions de préparation et de financement des interventions d'urgence ;
- plan de communication ;
- plan de relance de la filière avicole.

Mesures de prévention et de gestion de crise sanitaire :

- renforcer les mesures de surveillance épidémiologique :
 - opérationnalité des équipes par le renforcement de leur capacité,
 - implication des vétérinaires privés et acteurs de la filière gibier,
 - réduction délais du diagnostic de confirmation,
 - laboratoires nationaux renforcés,

- laboratoires sous-régionaux de références Identifiés et renforcés,
- procédures d'acheminement des prélèvements améliorées ;
- capacités d'intervention (ressources humaines, techniques, financières et matérielles) améliorées ;
- compétences dans la gestion de crise zoonositaire majeure développées ;
- système national d'information zoonositaire et sensibilisation de la population engagés :
 - pour des mesures de biosécurité,
 - pour éviter une communication maladroite ;
- fonds d'urgence disponible (certains pays) ;
- procédures de décaissement des fonds d'interventions d'urgence et d'indemnisation allégées (certains pays) ;
- organisation de la capacité de riposte avec une chaîne de commande directe devant être améliorée :
 - contrôle des mouvements des volailles, des produits avicoles et des personnes,
 - mise sous quarantaine effective des fermes,
 - fermeture des marchés de volailles vivantes,
 - application des mesures de biosécurité ;
- choix stratégique pour la vaccination opéré :
 - mais non respect du protocole,
 - faible contrôle et supervision de la vaccination.

Plans de communication :

- créer une masse critique de communication en santé animale et renforcer les réseaux nationaux ;
- développer le travail d'équipe et la dynamique de groupe entre :
 - services techniques vétérinaires,
 - spécialistes de la communication sociale, de la publicité commerciale et du marketing social (méthodologie et outils, création, production et diffusion de matériels et supports de communication),
 - parties prenantes de la chaîne de production (production, apports socioculturels) ;
- mobiliser majoritairement les radios et télévisions.

Stratégie sous-régionale ouest africaine :

- définir une stratégie commune en matière de prévention (vaccinations et autres) contre la grippe aviaire ;
- prendre des dispositions urgentes pour la mobilisation de fonds

d'appui ;

- élaborer une réglementation commune sur la mise en place des élevages et la circulation des produits avicoles dans l'espace CEDEAO ;
- élaborer par la Recherche Développement des normes minimales de biosécurité applicables dans les élevages avicoles villageois.

Plan de relance de la filière :

- restructurer le secteur avicole (villageois et moderne) dans le cadre de la Politique Agricole nationale et/ou de la CEDEAO ;
- promouvoir des financements (crédits) à des taux concessionnels.

En résumé

- IAHP à H5N1, zoonose à risque pandémique élevé en raison de l'instabilité génétique du virus ;
- émergence de l'IAHP en Afrique de l'ouest :
 - capacités de réactivité des services vétérinaires et de la coopération régionale et sous-régionale mises à l'épreuve,
 - approche pluridisciplinaire et éco-systémique nécessaires dans la gestion de crise sanitaire ;
- foyers maîtrisés dans les pays infectés sauf au Nigeria et Togo ;
- risques sanitaires encore élevés pour les élevages avicoles, notamment dans l'élevage familial.

Résumé des ECHANGES avec les participants à l'Atelier (sur la base des interventions 1 et 2)

Concrètement on ne parle pas d'éradication, mais de maîtrise de la circulation du virus de la grippe aviaire.

Une des grandes difficultés est en effet que les symptômes de la Grippe aviaire sur les volailles sont très proches de ceux de la Maladie de Newcastle. La vaccination contre la maladie de Newcastle, en plus de protéger le cheptel traditionnel contre cette maladie, permet également de mettre en évidence les mortalités dues au virus de l'Influenza aviaire hautement pathogène. Ajoutons que la maladie se répand vite entre animaux, avec un virus qui survit bien dans les sols et litières.

On comprend dès lors que les préconisations de la FAO et

l'OIE soient de mettre en place (i) des mesures d'hygiène et de biosécurité et (ii) un réseau épidémiologique diffus impliquant les éleveurs.

En ce qui concerne le secteur 4 (élevage villageois familial), cela passe en particulier par :

- la construction d'un poulailler traditionnel amélioré (qui permet notamment de limiter les contacts entre les hommes et les volailles domestiques d'une part et entre les volailles et les oiseaux sauvages, d'autre part),
- la vaccination contre la maladie de Newcastle avec l'aide d'un réseau d'Auxiliaires Communautaires de Santé Animale (ACSA),
- et la mise en place de procédure d'alerte précoce en lien avec les services vétérinaires.

Ces mesures peuvent efficacement limiter la propagation du virus sans attendre les résultats d'analyse des laboratoires, pour lesquels un délai long est régulièrement observé.



Communication 3

«L'expérience d'AVSF et de ses partenaires en aviculture familiale au Togo.»

Charles-Eric Bebay,

coordinateur national AVSF pour le Togo

Le Togo est une bande de terre de 56000 km² habitée par environ 5 millions de personnes.

L'élevage au Togo représente 17% du PIB agricole. Le pays est fondamentalement déficitaire en protéines animales puisque ses besoins sont couverts seulement à hauteur de 60%. Les 40% restants sont assurés par des importations de bovins vivants en provenance des pays du Sahel (Burkina Faso essentiellement) et des importations de sous-produits de découpes de volailles en provenance pour la plupart des pays européens.

L'aviculture au Togo fournit environ un tiers des protéines consommées (second fournisseur de protéines après les petits ruminants). Le cheptel total comprend environ 10 millions de têtes dont plus de 90% est constitué de volailles villageoises élevées selon le système de basse-

cour (secteur 4 selon la classification de la FAO). Les espèces aviaires élevées sont, par ordre d'importance, la poule, la pintade et le canard. Comme dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest, on distingue deux types d'aviculture au Togo : l'aviculture moderne essentiellement constituées de quelques fermes avicoles pour la plupart dans les alentours de Lomé la capitale (cheptel estimé, moins de 200000 pondeuses) et l'aviculture traditionnelle. Les contraintes connues de l'aviculture au Togo sont nombreuses. Dans le secteur traditionnel, il s'agit des contraintes sanitaires (maladie de Newcastle, variole, parasitoses internes et externes...), techniques (faible niveau technique des éleveurs, insuffisance d'appui de la part des services de vulgarisation etc.) et financières. Les contraintes dans le secteur moderne sont du même type sauf que les préoccupations sanitaires sont différentes. A la place de la maladie de Newcastle, il faut considérer la Gumboro et dans les contraintes financières ont pour conséquence un faible accès aux intrants et soins de qualité. Seul le secteur moderne a à ce jour été affecté par le virus de l'Influenza aviaire hautement pathogène.

L'amélioration de la productivité de l'aviculture traditionnelle a été permise depuis le milieu des 80 au Togo par la mise en œuvre de programmes d'assistance pour lesquels l'action de AVSF a été déterminante.

Les activités réalisées

Les activités mises en œuvre ont concerné :

- ▶ la formation des formateurs (vétérinaires des services publics et privés sur la vulgarisation, les cadres et agents de vulgarisation de l'ICAT) ;
- ▶ la production et la diffusion de manuels de vulgarisation adaptés au contexte togolais ;
- ▶ la formation des ACSA et des éleveurs ;
- ▶ l'organisation d'ateliers et de voyages d'échanges pour les vétérinaires, les agents techniques, les ACSA et les éleveurs ;
- ▶ l'appui à la construction des Poulailleurs Traditionnels Améliorés (PTA) ;
- ▶ la réalisation d'études d'impacts sur les actions menées.

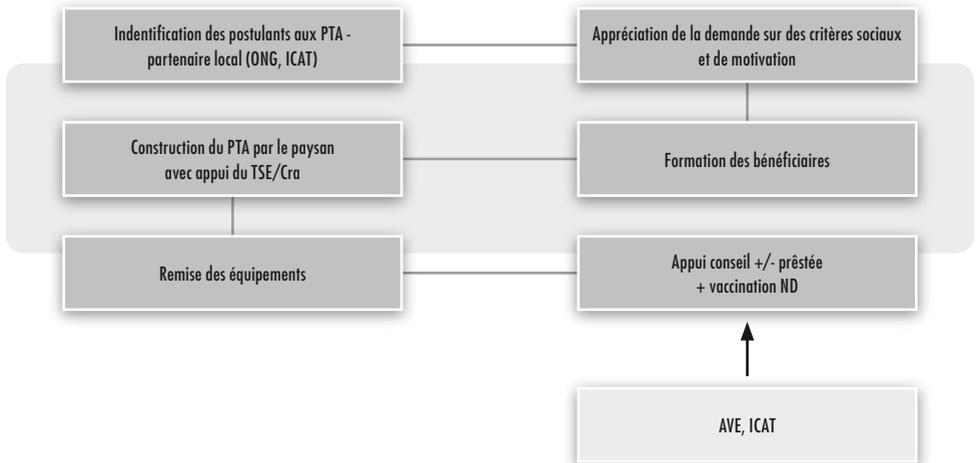
Deux principaux programmes ont permis d'appuyer le développement de l'aviculture villageoise au Togo :

- ▶ le volet aviculture villageoise du PRODEPEKA puis du PNPE (de 1988 à 1992) qui a permis de procéder aux premières campagnes de vaccination contre la maladie de Newcastle dans les trois régions Nord du

pays et de former les 750 premiers ACSA ;

- le PAEF (de 2001 à 2004) qui a étendu les campagnes de vaccination à tous le pays, formé 750 nouveaux ACSA répartis dans les 5 régions du pays tous en mettant en place un véritable réseau de proximité reliant vétérinaires privés, éleveurs et ACSA, mis en place près de 2000 PTA dont 1 500 avec l'appui du projet et formé les agents de l'ICAT et les vétérinaires privés.

Le schéma ci-dessous résume la démarche méthodologique de construction des PTA au Togo durant ces programmes.



Les résultats obtenus

Au terme de ces vingt années, la typologie des villages togolais, selon qu'ils ont accès ou non aux services d'un ACSA (nommé AVE au Togo), d'un conseiller agricole de l'ICAT (Cra) ou qu'ils disposent d'exemplaires de PTA est représentée dans le *schéma 2 (voir au dos)*.

Le village de *type 1* comprend uniquement des poulaillers traditionnels (quand ils existent, à défaut, les volailles dorment sur les arbres) dans les alentours des cases. Les villages de *type 2* comprennent les PTA. Les villages de *type 3* disposent d'un ACSA (ici AVE) et les villages de *type 4* comprennent en plus des PTA d'un ACSA un Conseiller agricole de l'ICAT.

L'objectif dans les prochaines années étant le passage des villages de *type 1* – les plus nombreux – aux villages de *type 4* (actuellement les moins nombreux).

Par ailleurs l'action de AVSF a permis d'atteindre plusieurs résultats :

- d'accroître l'offre de service vétérinaire au profit des éleveurs. Avec

près de 1 200 ACSA opérationnels dans plus de 2 500 villages, ce sont ainsi près d'un village togolais sur 2 qui a accès à un ACSA dans un système totalement privatisé ; depuis une dizaine d'années, l'éleveur paye le service offert par l'ACSA dans une relation d'affaires dans laquelle n'intervient aucun acteur extérieur. Le **schéma 3** montre la répartition du cheptel avicole (à gauche), des vétérinaires privés (au centre) et des ACSA (à droite) au Togo ;

- ▶ l'augmentation du cheptel moyen par famille ainsi que les revenus (**schéma 4**) ;
- ▶ la confirmation du rôle majeur des ressources de financières issues de l'aviculture traditionnelle (**schéma 5**) :
 - ▶ prise en compte de l'aviculture dans la formulation des politiques nationale et régionale de sécurité alimentaire (PNIMT, PSSA (D), PNSA),
 - ▶ mais également dans les actions de réhabilitations post-urgence (inondations, déplacements de populations),
 - ▶ Reconnaissance des ACSA par arrêté ministériel.

Schéma 2 : typologie des villages togolais

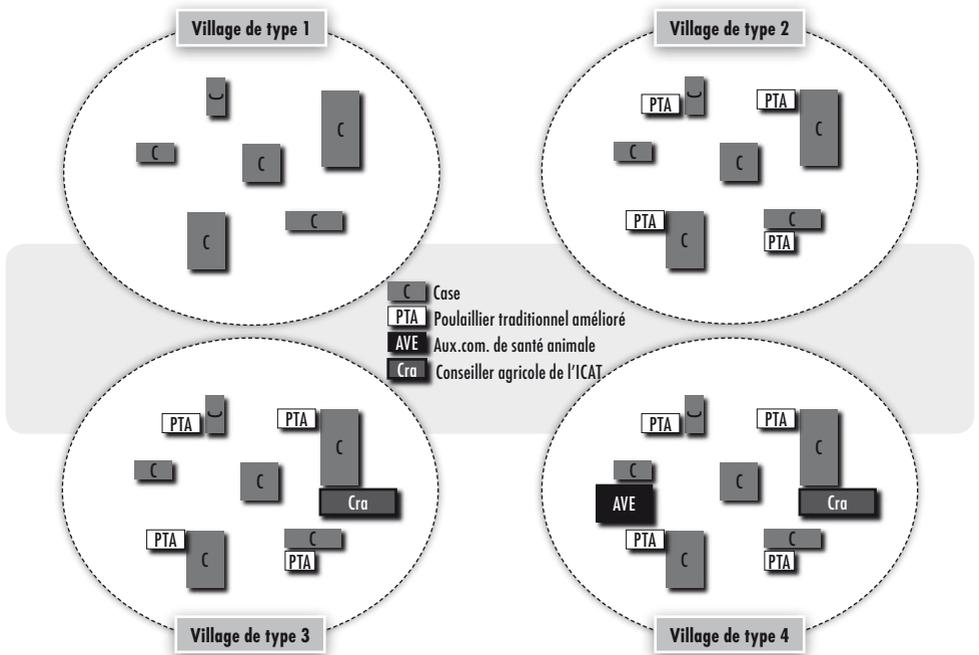


Schéma 3 : répartition du cheptel avicole, des vétérinaires et des ACSA

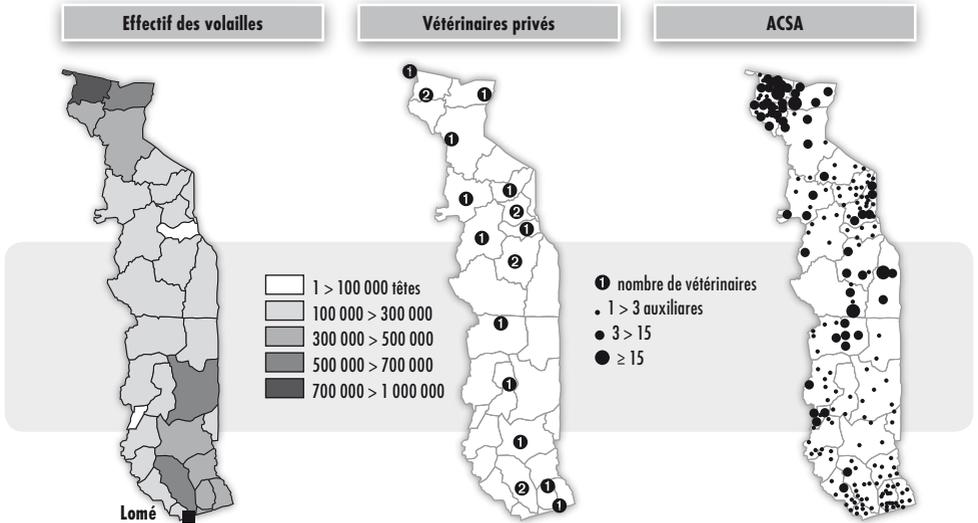


Schéma 4 : effectifs moyens de volailles par ménages et par région

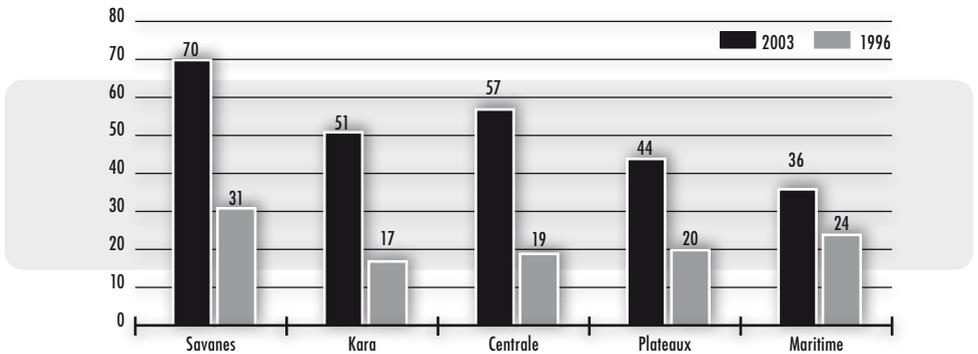
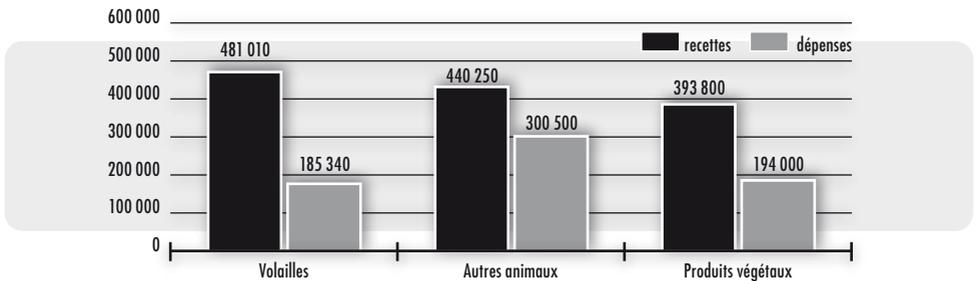


Schéma 5 : flux financiers chez les paysans - oct/déc 2003 - région Savanes



sources : AVSF Togo



Communication 4

« Aviculture familiale et recherche universitaire : le modèle de l'Université de Copenhague/Université de Cotonou (Bénin) »

Christophe Chrysostome,

Université de Cotonou

Cet exposé vise à présenter l'expérience de l'Université de Copenhague (Royaume du Danemark), qui a mis en place un système de formation permettant aux universitaires, aux techniciens et aux éleveurs de bénéficier d'une formation diplômante sur les sciences avicoles applicables à l'aviculture à petite échelle.

Introduction

Contexte socio-économique et politique ouest-africain caractérisé par :

- ▶ la hausse des produits alimentaires ;
- ▶ la pauvreté persistante ;
- ▶ et l'accroissement des besoins en protéines animales (croissance démographique et urbanisation).

Le développement maîtrisé de l'aviculture familiale représente un véritable enjeu :

- ▶ de sécurité alimentaire ;
- ▶ de croissance économique et de structuration du monde paysan.

L'aviculture « à petite échelle » :

- ▶ occupe une place importante dans les activités et le patrimoine des femmes rurales ;
- ▶ constitue l'un des piliers de la stratégie de lutte contre la pauvreté en milieu villageois auprès des femmes, car elle permet :
 - ▶ d'approvisionner la famille,
 - ▶ de générer toute l'année des ressources financières,
 - ▶ de capitaliser, ce qui permettra d'accéder à d'autres biens,
 - ▶ de fertiliser les terres,
 - ▶ de valoriser des produits et sous-produits agricoles locaux.

Contraintes liées aux conditions locales d'élevage :

Absence de logement, manque d'hygiène, qualité et conditions de distribution des aliments et de l'eau quasi absentes.

Contraintes pathologiques :

Présence de la maladie de Newcastle, Parasitoses, Variole, et récemment Grippe Aviaire

Conséquences liées aux contraintes sanitaires :

- réduction de la taille du cheptel et des performances zootechniques ;
- découragement des femmes à investir dans l'élevage avicole.

Constats motivant l'élaboration des modules de formation en sciences avicoles applicables à l'aviculture à petite échelle :

- multiples fonctions devant être prises en compte pour la compréhension du système et son amélioration ;
- multitude des fonctions économiques de l'élevage, ainsi que la complexité des dispositions sociales et des pratiques de gestion, constituent un véritable défi pour la recherche ;
- systèmes pour l'échange d'informations assez informels et peu développés ;
- nouvelles innovations à introduire dans les techniques de gestion des exploitations avicoles devront être couronnées de succès, puisque les éventuels échecs ne seront pas oubliés avant longtemps et sont susceptibles d'inhiber l'acceptation de nouvelles idées ou innovations ;
- manque de ressources humaines qualifiées à plusieurs niveaux ;
- nécessité de mise à disposition de connaissances au bénéfice :
 - des Universitaires,
 - des services de vulgarisation,
 - des éleveurs.

Niveau universitaire

Choix des profils :

- travailler dans le domaine avicole ;
- avoir un bon background scientifique pour les études universitaires surtout ;
- assez bonne connaissance de la langue d'étude.

Durée :

- 2 ans pour MSC ;
- courte durée pour les formations qualifiantes des personnels d'appui.

Programmes des formations :

- cours thématiques interdisciplinaires et inter spécialités :
 - Bio statistiques,
 - économie de développement,
 - génétique,
 - physiologie et nutrition des volailles,
 - méthodologie de recherche,
 - santé aviaire,
 - alimentation des volailles et management ;
- cours de spécialisation :
 - production : amélioration génétique des volailles, reproduction, ressources alimentaires et évaluation des aliments, poultry production,
 - santé (maladies aviaires, diagnostic, résistances aux maladies) ;
- thèse (60 crédits sur 120 au total) ;
- données collectées dans le pays d'origine ;
- deux articles publiables.

Enseignants :

- au Danemark, professeurs universitaires (plusieurs départements), chercheurs d'institution de recherche agricole ;
- dans les pays d'origine des étudiants, professeurs universitaires, chercheurs d'institution de recherche agricole ;

Niveau éleveurs et services de vulgarisation

Choix des profils :

- éleveurs bénéficiaires : promoteur ;
- prestataires agréés travaillant dans le domaine avicole et ayant un bon background scientifique par des études universitaires.

Durée :

- courte durée pour les formations qualifiantes des personnels d'appui (3 semaines) et celles des éleveurs (17 semaines ou 2 à 3 cycles de production).

Programme des formations :

- introduction, les participants, les attentes, formulations des règles, formation des sous groupes de facilitateurs ;
- outils de communication (méthodes participatives). Comment devenir un facilitateur ?
- dynamique du groupe ;
- introduction aux promenades dans le village ;
- le poulailler et ses équipements (chapitre 1 et 2) ;
- élevage des poussins (chapitre 4) ;
- communication et apprendre en pratiquant, communiquer avec les fermiers à faibles ressources ;
- disponibilité et valeur nutritive des aliments (chapitre 5) et besoins nutritionnels et formulation des rations à la ferme (chapitre 7) ;
- établissement d'un calendrier saisonnier sur les aliments (chapitre 6) et simples techniques de production d'aliments au champ ;
- travailler avec les femmes et les hommes (genre) ;
- analyse de l'efficacité économique (chapitre 15) Stratégie participative de marketing ;
- renforcement du groupe et introduction à l'épargne et au crédit (chapitre 16) ;
- gestion de la santé et prévention des maladies (chapitre 9 et 12) ;
- épidémiologie participative ;
- programme de vaccination (chapitre 10) avec la pratique de la vaccination de masse ;
- travail préparatoire sur le FFS et établissement d'un FFS ;
- sevrage du FFS (chapitre 14) ;
- travaux de groupes ;
- planification du travail de terrain sur différents thèmes ;
- visite de terrain et exécution de travaux de groupe.

Facilitateurs :

- au Danemark, personnes ressources du Network ou ILRI ;
- en Afrique, personnes ressources du REPAC (Bénin, Burkina, Sénégal).

Résultats obtenus

- 20 animateurs au Sénégal et Gambie ;
- 12 prestataires au Bénin ;
- un module de formation FFS en création au Bénin ;
- création d'un manuel technique sur la prod. avicole à petite échelle.

Conclusion

La recherche et la formation sont un maillon de la protection de la volaille.

Les deux questions à résoudre pour un sous-secteur de l'aviculture familiale durable sont :

- choisir des méthodes et stratégies appropriées de formation et de vulgarisation ;
- réussir à partager les nouvelles informations, les innovations et le savoir-faire technique.

Par un développement progressif, le sous secteur de l'Aviculture Familiale ne pourrait-il pas tendre vers un sous secteur bien adapté, rentable et durable ?



Communication 5

«Politique communautaire de l'UEMOA pour le développement de l'aviculture.»

Adow Sonhaye,

UEMOA

La filière avicole

Importance de la filière avicole dans le développement économique des États membres de l'UEMOA :

- stimulant du développement agricole : forte consommation des produits et sous produits agricoles ;
- important chiffre d'affaire : 100 milliards et en croissance de 10% annuellement ;
- plus de 150000 personnes vivent directement de l'aviculture.

Importance de la filière avicole comparativement aux autres filières à l'échelle régionale :

- 163 millions de volailles ;
- 70 millions de petits ruminants ;
- 26 millions de bovins ;
- 3 millions de porcins.

l'UEMOA

Création :

- signature du traité de création le 10 janvier 1994 à Dakar par 7 Chefs d'État et de Gouvernement d'Afrique de l'Ouest ayant une monnaie commune (le Franc CFA) : Benin, Burkina Faso, Cote d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal et Togo ;
- entrée en vigueur le 1er août 1994, après ratification par les Etats Membres ;
- 1997 : la Guinée Bissau rejoint l'Union.

Objectifs de l'UEMOA :

- le renforcement de la compétitivité économique dans un marché ouvert et un environnement juridique harmonisé ;
- la convergence des performances et des politiques économiques des États membres ;
- la création d'un marché commun avec libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes ;
- la coordination des politiques sectorielles nationales et la mise en œuvre des politiques sectorielles communes ;
- l'harmonisation des législations des États membres.

La Politique Agricole de l'Union et le développement de l'aviculture

La Politique Agricole de l'Union (PAU) :

- adoption de la Politique Agricole de l'Union en décembre 2001 par Acte additionnel n°3/2001 (Sommet des Chefs d'État/Gouvernement) ;
- la PAU est une des priorités de l'Union : 2/3 de la population dépendent du secteur agricole, qui contribue pour 34% au PIB de l'Union ;
- objectif global : contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social des EM et à la réduction de la pauvreté.

Trois objectifs spécifiques :

- réaliser la sécurité alimentaire en réduisant la dépendance alimentaire et en améliorant le fonctionnement des marchés des produits agricoles ;
- accroître la productivité et la production de l'agriculteur sur une base durable ;
- améliorer les conditions de vie des producteurs, en développant l'économie rurale et en revalorisant leur revenu et leur statut social.

Trois axes d'intervention :

- ▶ axe 1 : adaptation des systèmes de production et amélioration de l'environnement de la production ;
- ▶ axe 2 : approfondissement du marché commun dans le secteur agricole et la gestion des ressources partagées ;
- ▶ axe 3 : insertion de l'agriculture dans le marché sous régional et le marché mondial.

Les filières agricoles (cf. axe 1 de la PAU) :

- ▶ cinq filières prioritaires ont été identifiées : riz, coton, bétail à viande, maïs, aviculture (viande et œufs) ;
- ▶ règlement N° 06/2007/CM/UEMOA portant adoption du plan directeur des filières agricoles prioritaires dans l'espace UEMOA ;
- ▶ règlement N° 12/2007/CM/UEMOA portant création et modalités de fonctionnement du Comité Consultatif Régional des Filières Agricoles au sein de l'UEMOA ;
- ▶ traduction de ce plan d'action en programme détaillé et mise en place d'un outil d'aide à la décision pour l'UEMOA (modèle de filière) ;
- ▶ deux études à réaliser : plans détaillés des filières et modèles de filières.

La filière avicole : plan directeur (Règlement N° 06/2007/CM/UEMOA)

Stratégie commune de protection des filières avicoles

Urgence de revoir la protection du TEC afin de faire face à la disparition des filières modernes dans nombre de pays UEMOA.

Contrôle sanitaire et lutte contre les épizooties

Harmonisation des méthodes de surveillance et de lutte contre les épizooties (IA) Règlement N°07/2007/CM/UEMOA.

Harmonisation et intensification des échanges

Harmonisation des taxes intérieures de la filière, homologation des produits, harmonisation des normes sanitaires.

Négociations internationales

Mise en place d'une stratégie commune pour les négociations internationales (APE, TEC CEDEAO).

Comité vétérinaire

Règlement n° 01/2006/CM/UEMOA portant création et organisation du Comité Vétérinaire de l'UEMOA.

UOFA/UEMOA

Observateur au Comité Vétérinaire.

Action globale

Mise à jour régulière du statut sanitaire des Etats membres.

Influenza Aviaire :

- participation au groupe d'experts sous régional (2006) ;
- réunion FAO/UEMOA (2006) ;
- réunion extraordinaire UEMOA / CEDEAO (fév. 2008).

Sécurité sanitaire

Règlement N°07/2007/CM/UEMOA relatif à la sécurité sanitaire des végétaux, des animaux et des aliments dans l'UEMOA

Objectif global :

- harmonisation des mesures de polices sanitaires ;
- harmonisation des contrôles et inspection zoo sanitaires ;
- intervention et appui de la Commission en cas de crise sanitaire (art 37).

Suite à l'Influenza aviaire, une mission UEMOA s'est rendue en contexte de crise au Bénin et au Togo.

La Commission a décidé d'apporter un appui financier aux deux pays pour le renforcement des réseaux d'épidémiologie-surveillance.

Conclusion

La filière avicole est déjà bien structurée à l'échelle de l'UEMOA.

Il y a une implication de l'UOFA/UEMOA dans le processus de décision de l'UEMOA.

Développement de partenariat entre l'UEMOA et les autres acteurs régionaux et internationaux en matière de sécurité sanitaire (l'OIE, FAO, CRSA, ALive) notamment dans le cadre de la lutte contre la grippe aviaire.

Préparation du programme détaillé d'intervention en faveur de la filière avicole.

La Politique Agricole de l'Union (PAU) a pris en compte toutes les préoccupations du monde rural en termes de filières agricoles, aucune n'est laissée pour compte.

La filière avicole est classée parmi les filières prioritaires et bénéficie d'une attention particulière en phase de mise en œuvre de la PAU en vue d'accroître sa productivité et sa production.





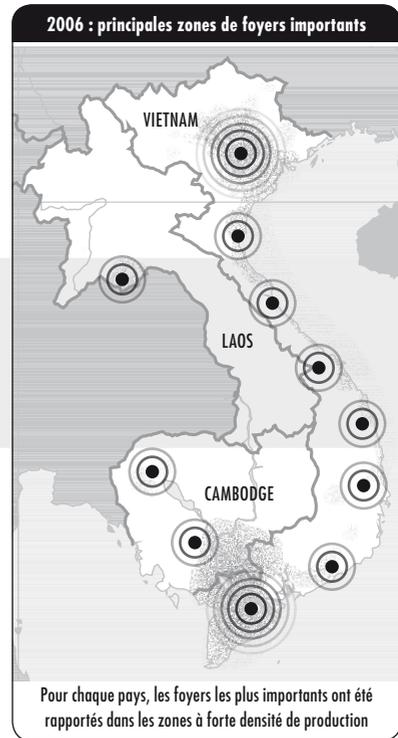
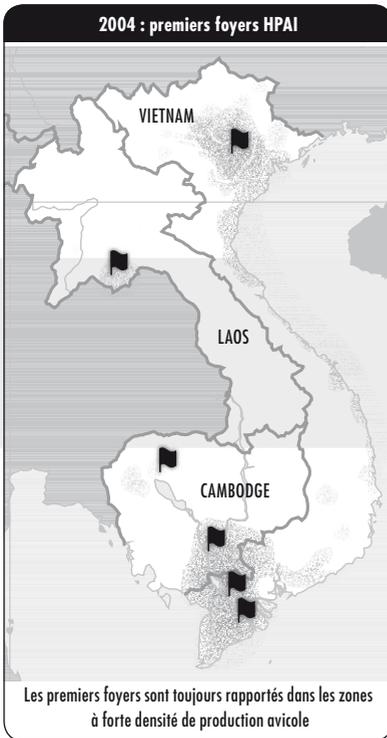
Communication 6

«Appui à l'aviculture familiale par la mise en place de réseaux locaux de santé animale et d'élevages bio sécurisés au VIETNAM.»

Hoang Hai Hoa,

coordinateur AVSF pour le Vietnam

La grippe aviaire est apparue au Vietnam en 2004 et était signalée sur l'ensemble du territoire fin 2005 selon plusieurs vagues épidémiologiques (5 au total). Les zones les plus touchées correspondent aux zones où la densité d'élevage était la plus forte.



 Densité de production

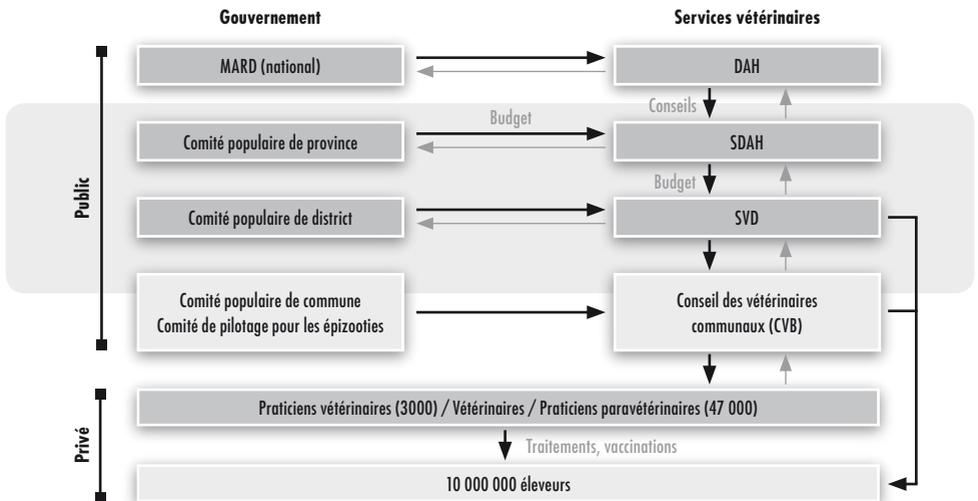
sources : AVSF Vietnam

La grippe aviaire a également constitué une menace immédiate pour les cheptels et les populations villageoises dans les zones reculées du fait de l'achat de poussins d'un jour en provenance des zones à forte densité de production et de facteurs locaux favorisant : divagation des animaux, quasi absence de vaccinations, pratiques de commercialisation des oiseaux malades et absence de traçabilité.

Le pays bénéficie d'une bonne couverture sanitaire avec un maillage géographique constitué de paravétérinaires (techniciens d'élevage offrant un service de santé animale) et de vétérinaires publics. Mais la lutte contre les maladies a manqué d'efficacité : vétérinaires publics trop peu nombreux à l'échelon local, salaires trop bas, collaboration insuffisante entre paravets et services vétérinaires publics de district (SVD), collaboration insuffisante entre éleveurs et services vétérinaires.

Les activités d'AVSF

Description du réseau existant



Avec l'accord des comités populaires, instances politiques dirigeantes, AVSF a contribué à mettre en place, à l'échelon communal, des réseaux locaux de santé animale :

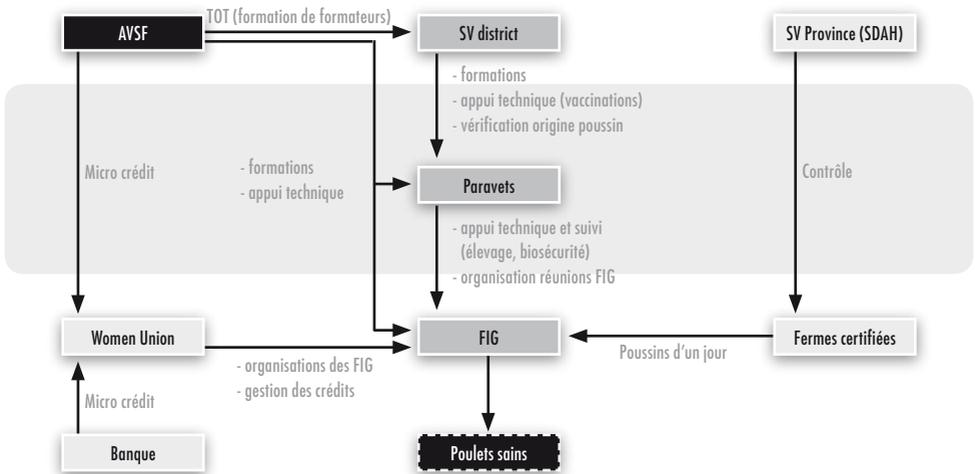
- formation des paravets (formation en cascade - TOT : AVSF forme les services vétérinaires publics qui forment ensuite les paravets, à l'aide

manuels de formation conçus et édités par AVSF) ;

- ▶ réunions régulières paravets / services vétérinaires (SVD) / vétérinaires privés ;
- ▶ création de «conseils vétérinaires communaux» avec rôle central des paravets (pour assurer le lien éleveurs - services vétérinaires) ;
- ▶ diffusion de bulletins d'information.

AVSF a aussi expérimenté avec succès l'organisation d'ateliers avicoles villageois sécurisés, au sein de groupements villageois (Focus Interest Group : FIG) permettant de produire des «poulets sains» (notamment indemnes de grippe aviaire) à partir de fermes provinciales certifiées. Les différents acteurs de la filière ont bénéficié d'un appui pour s'organiser : banque et union des femmes pour l'accès au crédit rural (pour investissement dans les bâtiments d'élevage afin d'appliquer les normes de biosécurité), paravets, certification des fermes par les services vétérinaires pour produire des poussins de un jour sains et les distribuer aux groupements (FIG). AVSF et les services vétérinaires publics ont collaboré pour former les paravets et les éleveurs.

LVN au service de l'élevage familial : méthodologie d'AVSF



Les résultats sont importants :

Plus de 40 provinces ont renforcé leurs réseaux vétérinaires locaux sur l'ensemble de leurs districts. Des textes de loi locaux et nationaux promeuvent la mise en place de ces réseaux. Le projet poulet sain a été

expérimenté avec succès dans le district de Dinh Hoa et devrait être étendu à l'ensemble de la province de Thái N'Guyen.



Leçons apprises de ces expériences vietnamiennes :

- il est indispensable d'impliquer tous les partenaires pour obtenir des résultats pérennes ;
- la relation paravets, vétérinaires et services d'Etat est fondamentale dans la lutte contre les maladies animales ;
- l'efficacité de la biosécurité est démontrée : avec le système «poulets sains» les élevages paysans peuvent se protéger efficacement, apporter des garanties aux consommateurs et améliorer leur revenu.



Communication 7

«Brève présentation de la filière avicole camerounaise.»

Arnaud Wouembe,

interprofession avicole IPAVIC (Cameroun)

La filière avicole camerounaise est considérée comme un vecteur essentiel de croissance dans la politique économique du gouvernement. Elle génère d'importants effets multiplicateurs et constitue un gisement potentiel de richesse et d'emploi aussi bien dans les centres urbains que dans les zones rurales. En raison de sa forte intégration, elle crée de nombreux emplois directs et indirects dans diverses branches connexes de l'économie nationale. En outre, les produits avicoles occupent une place prépondérante dans la consommation des populations et contribuent à garantir la sécurité alimentaire des couches défavorisées.

- ▶ 8000 exploitations modernes, artisanales et familiales ;
- ▶ l'année 2000, production estimée de 59 700 000 volailles dont :
 - ▶ amélioré/ industriel : 42 000 000,
 - ▶ traditionnel : 17 700 000 ;
- ▶ toujours en 2000, production de 337 500 000 œufs ;
- ▶ le Cameroun est placé au 3^{ème} rang des producteurs avicoles en Afrique subsaharienne ;
- ▶ l'apparition de la grippe aviaire en mars 2006 a provoqué une psychose qui a entraîné la baisse de plus de 70% de la consommation de poulets et des pertes évaluées par l'interprofession à près de 3 milliards de FCFA ;
- ▶ potentiel de la filière en cas de relance :
 - ▶ contribution au PIB de 280 milliards de FCFA,
 - ▶ 300 000 emplois directs.

Sources : Données MINEPIA, IPAVIC, Annuaire statistique du Cameroun 2004 de l'Institut national de la statistique (INS).

Présentation de l'IPAVIC

L'interprofession avicole du Cameroun (IPAVIC) a été créée le 20 janvier 2006 par les aviculteurs du Cameroun réunie en Assemblée générale

constitutive à Yaoundé.

Elle est constituée de tous les acteurs de la filière regroupés au sein de 4 collèges :

- ▶ le collège des industriels, comprenant les accouveurs, les producteurs d'aliment, les importateurs et distributeurs de matières premières, les chaînes d'abattage ;
- ▶ le collège des producteurs et distributeurs d'œufs de consommation comprenant les éleveurs de pondeuses et les producteurs d'œufs de consommation ;
- ▶ le collège des éleveurs et distributeurs de poulets de chair ;
- ▶ le collège de techniciens, comprenant les vétérinaires, les zootechniciens, et les techniciens d'élevage.

Les objectifs de l'IPAVIC :

Représentation et défense des intérêts des membres

- ▶ organisation des producteurs et de la production ;
- ▶ promotion et développement des activités ;
- ▶ renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles des acteurs de la filière ;
- ▶ collecte et analyse des informations statistiques de la filière ;
- ▶ études socio-économiques relatives à l'aviculture.

Le fonctionnement de l'IPAVIC :

- ▶ la Convention Nationale, forum réunissant annuellement tous les adhérents des 4 collèges ;
- ▶ l'assemblée générale, constituée suivant un système de représentation par 42 délégués élus par leurs pairs au sein des collèges, se réunit 2 fois l'an ;
- ▶ le Conseil d'administration, chargé de la mise en œuvre des orientations stratégiques données par l'AG, est composé de 14 administrateurs.
- ▶ le secrétariat permanent, organe technique d'exécution de l'IPAVIC, est dirigé par un secrétaire permanent.

L'IPAVIC est financée par des prélèvements sur la vente des poulets de chair et des poules pondeuses.

La campagne « poulet congelé » au Cameroun

En août 2006, l'IPAVIC, lors d'une réunion de concertation secteur privé/public, marque son opposition farouche à la politique consistant à

autoriser l'importation d'un certain volume de poulet congelé pour, soit disant, couvrir l'écart entre l'offre et la demande. D'où la nécessité de l'implication de l'Etat dans le développement de la production avicole au Cameroun.

Deux éléments déclencheurs : le plaidoyer concernant la lutte contre l'importation des découpes de poulets congelés et la déclaration de la grippe aviaire. Ces deux éléments déclencheurs posent une problématique : il faut que la production locale puisse satisfaire la consommation locale à des prix accessibles.

La grippe aviaire qui vient d'altérer les capacités de production déjà insuffisantes, nécessite d'accélérer le processus d'une relance appuyée par l'Etat. Il se crée au sein du Comité de compétitivité un Sous-comité technique, chargé de mener une étude sur la compétitivité de la filière avicole, en vue de proposer des mesures de relance. Ce comité est une cellule relevant du Ministère de l'économie et dont la mission est d'aider, à travers des études sectorielles, le gouvernement à entreprendre une action en faveur du renforcement de la compétitivité de l'économie nationale. L'IPAVIC fait partir de ce sous-groupe

Il est à noter qu'à la naissance de l'IPAVIC, la filière avicole ne faisait pas partie du « portefeuille » du Comité de compétitivité.

L'étude menée par l'IPAVIC a identifié les principales contraintes : citons la fiscalité, les tarifs douaniers, la disponibilité du maïs, le système de commercialisation, le manque de financement, l'organisation embryonnaire.

L'étude a énoncé un certain nombre de mesures pour la relance de l'aviculture, qui ont été proposées au gouvernement (voir plaquette). Ces mesures ont été entièrement validées et adoptées par le gouvernement qui a mandaté le Ministère de l'Economie pour engager leur mise en œuvre en collaboration étroite avec l'IPAVIC.

Parmi ces mesures, les premières mesures urgentes :

- apurer tous les mesures perverses de la grippe aviaire ;
- renforcer l'organisation interprofessionnelle ;
- convention d'appui direct aux accoueurs, comme première mesure dans la mise en œuvre du plan de relance ;
- l'Etat a joué au niveau de sa politique budgétaire sur la fiscalité et les droits de douane. Pour satisfaire et garantir le succès de la relance de la production nationale, l'Etat a suspendu l'importation de la volaille congelée.

Actuellement, l'IPAVIC s'assure que les fonds alloués sont utilisés à de bonnes fins, que ce sont effectivement les opérateurs de la filière qui en bénéficient.

Obstacles

Les principaux obstacles résultent des intérêts conflictuels en présence et de l'absence des normes et de leur contrôle. Il faut aussi une actualisation de la réglementation et du cadre juridique, en prévoyant une place particulière aux organisations professionnelles.



○ Les sessions de discussion



Session de discussion I

Président : M. Louis Ketremindie / Côte d'Ivoire.

Cette session a permis :

- de justifier l'intérêt constant et croissant accordé à l'aviculture familiale qui exploite 74 à 98% des volailles dans la sous-région. On note concomitamment un développement important de la production moderne, essentiellement en ce qui concerne la production d'œufs de consommation ;
- de prendre connaissance de la classification faite par la FAO qui subdivise l'aviculture en quatre secteurs, tout en accordant un intérêt aux secteurs 3 et 4 les plus importants en termes d'effectifs et de nombre de producteurs ;
- de relever la nécessité d'améliorer les conditions d'élevage en aviculture familiale par l'observation des mesures de biosécurité. Toutefois, le financement de ces mesures ne devrait pas incomber aux seuls éleveurs du fait des implications de santé publique de la grippe aviaire ;
- d'insister sur l'importance de l'aviculture dans la sécurité alimentaire (l'œuf de poule étant la protéine de référence en nutrition humaine), qui doit être soutenue et prise en compte dans l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire des Etats ;

- de remarquer que la grippe aviaire est et demeure une menace pour l'aviculture (moderne et familiale) dans la sous-région avec la persistance et la résurgence de la maladie dans certains pays.

Il en ressort :

1. La nécessité d'une concertation sous régionale dans le choix des options de lutte et de contrôle (vaccination, type d'abattage, renforcement des capacités de surveillance, rôle des acteurs, financement, etc.) ainsi que dans l'évaluation des actions entreprises.
2. Compte tenu de la similitude des deux maladies (grippe aviaire et maladie de Newcastle), une lutte d'envergure contre la maladie de Newcastle est nécessaire et facilitera le diagnostic différentiel avec la grippe aviaire. Par ailleurs elle réduirait l'impact dévastateur de cette maladie sur la production avicole traditionnelle.
3. La mise en évidence de certaines retombées positives de la grippe aviaire :
 - un intérêt accordé par les pouvoirs publics à la filière avicole avec comme résultats l'actualisation des données existantes sur l'aviculture (races et effectifs exploités, pôles de production, circuits commerciaux, analyse de risques etc.) ;
 - une meilleure organisation/structuration des éleveurs avec notamment la mise en place, la réorganisation ainsi que la reconnaissance des organisations d'éleveurs tant au niveau national que sous-régional ;
 - un renforcement des capacités des acteurs concernés (laboratoires vétérinaires, réseau d'épidémiologie, éleveurs, société civile) ;
 - une concertation accrue entre services vétérinaires et services de santé humaine.



Session de discussion 2

Président : Dr. Lattah Apperre / Togo

Cette session a permis :

- de mettre en exergue le rôle croissant du secteur privé (couvoirs, importateurs, vétérinaires, secteur bancaire, ONG, associations etc.) dans les systèmes de vulgarisation en aviculture dans la sous-région ;
- de constater la nécessité de favoriser et de prendre en compte des

relais de proximité en santé animale (ACSA/VVV...) dans un dispositif où les vétérinaires privés et publics sont amenés à jouer davantage leurs différents rôles ;

- ▶ de réaffirmer la nécessité d'un partenariat renforcé public-privé dans la mise en œuvre des actions (rapportage des foyers, surveillance, biosécurité, formation, recherche, financement etc.) au niveau de la filière avicole ;
- ▶ de relever la nécessité d'un transfert approprié des résultats de la recherche au niveau des utilisateurs (formations...).

La discussion a en outre permis d'échanger sur les points suivants :

- ▶ changements de pratique dans la production et commercialisation ;
- ▶ comment protéger et encourager une aviculture familiale au niveau national ?
- ▶ quels rôles attribuer dans la surveillance épidémiologique des maladies ?
- ▶ comment assurer la surveillance dans les zones à risque ?

Les constats et propositions suivants ont été recueillis :

En quoi la grippe aviaire a-t-elle changé les pratiques de commercialisation au sein de votre structure ?

- ▶ Création de l'Union des Organisations des filières Avicoles (UOFA) dont la présidence est en Côte d'Ivoire et le Secrétariat général au Burkina Faso ;
- ▶ plus de précautions prises dans la production (mesures de biosécurité) ;
- ▶ changement de comportement dans la commande des poussins ;
- ▶ abandon de l'activité par certains aviculteurs au Niger (par exemple plus de 50% des aviculteurs en périphérie de Niamey suite aux interdictions d'importation).

Comment protéger et encourager une production familiale au niveau national en matière de sécurité ?

- ▶ Vaccination autour du foyer (expérience de la Côte d'Ivoire, fortement questionnée par les autres pays présents) ;
- ▶ abattage et indemnisation ;
- ▶ fermeture des marchés ;
- ▶ identification des zones à risque (analyse de risque) ;
- ▶ vulgarisation des thèmes techniques ;
- ▶ en direction de la FAO : plus de soutien à l'aviculture familiale (publi-

cations pour sensibiliser les structures de développement, formations des acteurs, plaidoyers auprès des institutions financières (telles que Banque Mondiale) pour financer les projets dans les pays.

Quels rôles attribuer aux auxiliaires dans la surveillance épidémiologique des maladies ?

- ▶ Mise en place d'un schéma impliquant tous les acteurs (Burkina Faso) ;
- ▶ création de postes de surveillance épidémiologique (Côte d'Ivoire) ;
- ▶ formation de masse des productrices au Niger ;
- ▶ formation des auxiliaires à l'approche participative épidémiologique et implication des vétérinaires privés ;
- ▶ UEMOA : impliquer les ACSA et rattacher chaque auxiliaire à un représentant de l'Autorité vétérinaire (selon la définition qu'en donne l'OIE).

Comment assurer la surveillance dans les zones à risque ?

- ▶ Sensibilisation massive des éleveurs qui sont en contact avec la volaille ;
- ▶ communication et adhésion des éleveurs aux recommandations formulées notamment celles relatives à la biosécurité.



⦿ Les travaux de commission



Comment relancer l'aviculture familiale dans le contexte de la grippe aviaire ?

Les participants se sont répartis en trois groupes de travail pour imaginer et proposer des mesures à mettre en place à l'échelon régional, qui s'appuieraient sur les pays de l'UEMOA et leurs institutions, pour les secteurs 3 et 4 (dans les catégories FAO), et dont l'objectif serait «la relance de l'aviculture familiale dans le contexte de la grippe aviaire».

Eléments de contexte :

La création du marché commun entre les pays de l'UEMOA et la libre circulation des personnes et des biens représentent un risque important de diffusion de maladies transfrontalières. Cela suppose une bonne coordination des politiques nationales et une harmonisation des législations des Etats.

La Politique agricole de l'Union (PAU) se fixe comme objectif une amélioration de la sécurité alimentaire (à laquelle la production avicole contribue de manière notable) et propose un accroissement de la production et de la productivité (également facteur de risque pour la transmission de pathogènes).

Le règlement n°6, qui traite de la sécurité sanitaire des végétaux, animaux et produits alimentaires, propose une harmonisation des mesures de police sanitaire, des contrôles et des inspections (notamment aux frontières) et une intervention de la Commission en cas de crise sanitaire.

L'aviculture est une des 5 filières prioritaires et fait l'objet d'un plan directeur (Règlement n°7) dont deux volets au moins sont concernés :

- ▶ le contrôle sanitaire et la lutte contre les épizooties ;
- ▶ l'harmonisation des réglementations, notamment des normes sanitaires.

En termes de méthode :

Les mesures devront concerner les aspects suivants :

- ▶ amélioration des services aux éleveurs (santé animale, intrants, crédits, commercialisation...) ;
- ▶ épidémio-surveillance et bio-sécurité ;
- ▶ renforcement des interprofessions nationales et sous-régionales.

Les résultats des différents groupes sont résumés ci-dessous.

Sur l'amélioration des services de proximité aux éleveurs

Ils apparaissent essentiels au développement d'un élevage familial amélioré et à la sécurité sanitaire. Ils reposent pour l'essentiel sur une personne du village devenant un «auxiliaire de santé» capable de vacciner les volailles contre la maladie de Newcastle et de les déparasiter, d'apporter des conseils en matière d'élevage (construction du poulailler, conduite d'élevage, alimentation, reproduction...), voire faciliter

l'approvisionnement pour quelques produits nécessaires aux élevages.

Pour former un «auxiliaire», qui doit être une personne volontaire et mandatée par son village, supervisée et approvisionnée en médicaments de qualité par les vétérinaires de la région, il faut 200 à 400 euros soit moins d'une dizaine d'euros par famille bénéficiaire.

Pour construire un poulailler traditionnel amélioré de 20 poules, qui laisse un bénéfice d'exploitation annuel de 100000 FCFA (150 euros) à la personne qui s'en occupe, il faut du travail, des matériaux de construction disponibles localement (banco, branches...) mais aussi des matériaux et équipements à acquérir (abreuvoir, mangeoire, grillage...) pour environ 33000 FCFA (50 euros) remboursables en 3 ans (chiffres concernant une région et une période données : Kolda, Sénégal, année 2004).

En définitive, le seul financement non remboursable par les familles bénéficiaires est celui de la formation initiale et du suivi des auxiliaires villageois d'élevage.

Dans le cadre d'un programme d'envergure, il conviendrait de réaliser au préalable une étude permettant d'actualiser le contexte d'intervention. Les grandes lignes d'un appui au développement de l'aviculture villageoise resteront toutefois :

- la délivrance rémunérée de la vaccination contre la maladie de Newcastle et les traitements antiparasitaires ;
- la construction des PTA avec des matériaux locaux ;
- la formation des vaccinateurs et leur mise en réseau avec l'Autorité vétérinaire.

Dans un programme régional de développement de l'aviculture villageoise, il faudra des contributions bien coordonnées, à l'image de celles qui ont permis le succès du présent atelier.

Il faudra la contribution des vétérinaires privés et publics pour la formation, la supervision et l'approvisionnement des auxiliaires villageois, celle des commerçants privés pour l'approvisionnement en matériel d'élevage, celle des Etats, pour organiser la collecte et la diffusion des informations sanitaires. La mise en réseau des agents communautaires de santé animale (ACSA) avec l'Autorité vétérinaire peut se manifester par la délivrance d'un agrément, à l'instar de ce qu'a fait le Togo.

L'appui de la FAO, des Universités, des bailleurs de fonds internationaux pour le financement de la formation des auxiliaires et une coordination dans le cadre de l'UEMOA seront essentiels.

Biosécurité et épidémiosurveillance des élevages familiaux

L'objectif de biosécurité en élevage familial passe par l'assimilation par

l'éleveur (formation des éleveurs, suivi par les ACSA) de pratiques de base de protection de l'élevage (limitation des allers et venues et des visites d'étrangers, désinfection régulière, pratique de la quarantaine à l'entrée de nouveaux animaux...) et par la construction d'un poulailler permettant de limiter les contacts avec les volailles et les oiseaux sauvages (du type poulailler traditionnel amélioré).

Les réseaux d'épidémiologie-surveillance (RES) visent également à détecter les foyers, à prendre des mesures de polices sanitaires et à renforcer les mesures de biosécurité. Le réseau d'épidémiologie-surveillance doit reposer sur une relation de confiance entre les éleveurs, les vétérinaires privés et les vétérinaires officiels. La formation des ACSA et des éleveurs doit leur permettre de disposer des éléments de suspicion clinique permettant de donner d'alerte. Elle nécessite des efforts de concertation réguliers au plan local. La présence d'un ACSA et la mise en œuvre de vaccinations contre la maladie de Newcastle, sont des éléments favorables pour une bonne détection de la grippe aviaire.

Renforcement des interprofessions nationales et régionales

Les interprofessions regroupent les éleveurs (le plus souvent du type 1 et 2), accoueurs, exportateurs, commerçants... Ces organisations représentent un bon moyen pour porter la défense des intérêts des éleveurs auprès des pouvoirs publics, notamment pour défendre et soutenir les productions locales ou pour prendre des mesures de lutte concertées contre la grippe aviaire. Si ces organisations sont solides, elles peuvent également relayer, voire porter, des programmes de développement avicole auprès de leurs membres. Afin de toucher les élevages les plus «critiques» en matière de lutte contre la grippe aviaire, il est recommandé que ces interprofessions intègrent progressivement les élevages de type 3 et 4 (petit élevage familial périurbain et élevage villageois).

Les activités de relance de la filière avicole doivent ainsi associer des mesures économiques et des mesures sanitaires :

- dans le secteur 4 (villageois) la surveillance de proximité suppose de renforcer le réseau des vétérinaires privés et publics et le prolongement en zone reculée par un maillage adéquat d'ACSA formés à la surveillance épidémiologique et capables de sécuriser cette activité par des services économiques pérennes aux paysans (vaccination et soins, alimentation, amélioration génétique...). Tout particulièrement dans les zones de risque élevé (proximité de marchés, zones frontalières, proximité des élevages de type 3...);
- dans le secteur 3 (élevage périurbain petite échelle), la surveillance et la prévention sont actuellement quasi inexistantes, ce qui est dan-

gereux compte-tenu des mesures de biosécurité déficientes et de la proximité de zones à forte densité humaine. Il est urgent de donner les moyens aux vétérinaires publics et privés (présents dans la plupart des centres urbains) d'accompagner et de contrôler la mise en place de mesures de biosécurité minimales et d'un système de surveillance (formation/sensibilisation des éleveurs).

C'est pourquoi la démarche AVSF, qui s'appuie sur l'animation de cadres de concertation impliquant de manière accrue les services officiels, les interprofessions et les acteurs privés, pourrait servir de référence.

Eléments de plan d'action

Volet surveillance épidémiologique de terrain :

- intégration sous-régionale de données nationales : cartographie des élevages et des mouvements commerciaux, cartographie du risque IAHP, bilan cartographié des acteurs (vétérinaires privés, des ACSA et des postes vétérinaires) ;
- renforcement des capacités des éleveurs et des acteurs privés à réaliser une surveillance épidémiologique de l'IAHP et à alerter les services officiels en cas de suspicion, en particulier dans les zones à risques (ce qui passe notamment par une reconnaissance officielle de ces acteurs et de leur rôle dans la surveillance) ;
- appui aux Etats dans la mise en œuvre de la vaccination systématique contre la maladie de Newcastle (faciliter le diagnostic différentiel grippe aviaire).

Volet biosécurité :

En zone de risque IAHP élevé, contribuer à l'élaboration de normes concertées de biosécurité, à la définition d'un plan d'action biosécurité :

- pour le secteur 3, normes de construction, bonnes pratiques d'élevage, de commerce et de transport, règle de fonctionnement des marchés... ;
- pour les élevages du secteur 4, mise en place de PTA, formation d'ACSA et sensibilisation des acteurs des filières traditionnelles.

Volet interprofessions avicoles et OP :

- inciter les Etats à réaliser une évaluation/bilan des interprofessions avicoles ;
- mettre en place un programme de renforcement de ces interprofes-

sions qui pourrait comporter un appui à :

- une organisation représentative efficace (dynamique associative, démocratie...),
- une représentation des aviculteurs du secteur 3 et 4,
- une capacité d'analyse économique des filières (circuits de produits et d'intrants) et de production aux membres d'informations sur les marchés,
- le développement des capacités de négociation ;
- mise en place de fonds d'indemnisation en cas de crise alimenté à partir de prélèvements sur les échanges commerciaux.

Volet formation/recherche :

- développer l'expertise des centres de formation et de recherche sous-régionaux (EISMV et Université du Bénin notamment) en termes :
 - d'épidémiologie de l'IAHP dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest ;
 - de mesures de biosécurité adaptées aux élevages familiaux (secteurs 3 et 4),
 - de pérennisation des réseaux de locaux de surveillance appuyés sur les ACSA (fourniture de services pérennes aux éleveurs et contribution à l'épidémiosurveillance de l'IAHP) ;
- renforcer la formation sur l'aviculture, l'épidémiosurveillance et la grippe aviaire dans le cursus de formation des vétérinaires et des techniciens d'élevage ;
- développer des expérimentations en milieu paysan et de formation continue des éleveurs (type maisons familiales rurales).

A court terme

- Dans la suite de l'atelier de Bobo-Dioulasso, poursuivre l'animation d'une réflexion entre pouvoirs publics, éleveurs familiaux et experts pour avancer sur une stratégie sous-régionale de relance de l'aviculture dans le contexte de l'IAHP ;
- contribuer à l'élaboration d'un plan de développement régional de l'aviculture sur les secteurs 3 et 4 ;
- participer à la mise en œuvre d'un programme sous-régional, associant les services vétérinaires, les interprofessions avicoles, le CRSA de Bamako (FAO/OIE) et la recherche (EISMV Dakar et Université du Bénin).





○ **Synthèse de l'atelier proposée et validée en séance plénière**

M. Nemaoua BANAON du CEFRAP (Burkina Faso) a livré en séance une première synthèse des exposés et discussions.

La Cérémonie d'ouverture a enregistré quatre interventions :

- ▶ le mot de bienvenue de Monsieur le Maire de la Commune de Bobo Dioulasso ;
- ▶ les interventions du Président du Conseil d'Administration de AVSF et du Président du Conseil Régional des Hauts Bassins ;
- ▶ et enfin le Discours d'ouverture prononcé par Monsieur le Ministre des Ressources Animales

Le Ministre des Ressources Animales a commencé son propos en remerciant la Région Rhône-Alpes, le MAEE et France Vétérinaire International qui ont accepté de financer la rencontre et l'ONG française Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières pour l'organisation technique et matérielle de l'atelier

Après avoir fait l'historique de l'apparition de la grippe aviaire dans la sous région avec ses multiples conséquences sur la filière avicole, il a terminé son discours en souhaitant que les participants proposent des solutions techniques et les arrangements institutionnels et financiers les plus adaptés afin de permettre à l'aviculture familiale de relever trois défis :

- ▶ fournir des protéines à faible coût pour les populations dans un environnement sain, sans risque pour la santé humaine ;
- ▶ contribuer à la création de richesse ;
- ▶ et redistribuer les revenus.

La Session 1 qui a eu pour président Mr. Ketremindie Louis / Côte d'Ivoire a permis :

- ▶ de justifier l'intérêt croissant accordé à l'aviculture familiale qui représente 74 à 98% de volailles de la sous région et qui évolue aux côtés d'une aviculture moderne en plein essor ;
- ▶ de prendre connaissance de la classification faite par FAO qui subdivise l'aviculture en quatre secteurs tout en accordant un intérêt aux secteurs 3 et 4 ;
- ▶ de relever la nécessité d'améliorer les conditions d'élevage en aviculture familiale par l'application de mesures de biosécurité ;

- d'insister sur l'importance de l'aviculture dans la sécurité alimentaire (l'œuf de poule étant la protéine de référence en nutrition humaine) et qui doit être soutenue et prise en compte dans l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire des états ;
- de constater que la grippe aviaire est et demeure une menace pour l'aviculture (moderne et familiale) dans la sous région avec la persistance et la résurgence de la maladie dans certains pays ;
- de cerner la nécessité d'une concertation sous régionale pour le choix des options de lutte (notamment la vaccination) et le renforcement des capacités de surveillance de la maladie par une plus grande implication des différents acteurs ;
- de montrer que compte tenu de la similitude des deux maladies grippe aviaire et maladie de Newcastle une lutte d'envergure contre la maladie de Newcastle facilitera le diagnostic différentiel d'avec la grippe aviaire.

En outre il existe des retombées dues à cette maladie notamment :

- un grand intérêt accordé par les pouvoirs publics à la filière avicole ;
- une meilleure organisation/structuration des acteurs et des intervenants (organisations faïtières, organisations internationales...) ;
- un renforcement des capacités (laboratoires d'élevage, acteurs terrain, société civile)

Avec la session 2 dont le président était Mr. Lattah Appere / Togo les constats suivants ont été faits :

- le rôle croissant du secteur privé (ONG, associations...) dans les systèmes de vulgarisation en aviculture dans la sous région ;
- la prise en compte des relais de proximité en santé animale (ACSA/VVV...) dans un dispositif où les vétérinaires privés sont superviseurs et responsables de leurs actes; tout cela dans le strict respect de la réglementation ;
- la nécessité d'un partenariat renforcé public privé dans la mise en œuvre des actions au niveau de la filière avicole ;
- la nécessité d'un transfert approprié des résultats de la recherche au niveau des utilisateurs (formations...).

Le panel de discussion a permis d'échanger sur les points suivants :

- changement de pratique dans la production et commercialisation ;
- comment protéger et encourager une aviculture familiale au niveau national ?
- quels rôles attribuer dans la surveillance épidémiologique des maladies ?



○ La cérémonie de clôture



Discours de clôture du Président de la Région des Hauts Bassins

**Messieurs les Représentants des Ministres en charge de l'élevage de Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Burkina Faso,
Monsieur le Représentant de la Commission de l'UEMOA
Monsieur le Président du Conseil d'Administration d'Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières,
Chers participants,**

Mesdames et Messieurs,

C'est avec plaisir que je vous retrouve au terme de ces deux jours de travaux. Pendant cette période, vous avez échangé sur vos différentes expériences sur l'aviculture familiale. Vous avez exploré les possibilités d'une collaboration sous-régionale sur la base de propositions concrètes. Vous avez noué des contacts entre vous, créant ou renforçant ainsi des liens d'amitiés et de coopération. C'est ainsi, Mesdames et messieurs, que nous pourrons venir à bout du défi que nous lance l'influenza aviaire.

Comme il a été rappelé hier, l'aviculture familiale reste un outil essentiel pour la fourniture de protéines animales à nos populations. Elle est également une source de revenus pour nos fragiles paysans, notre région et nos pays respectifs.

Je vous exhorte à persévérer dans la voie que vous avez tracée durant votre séjour à Bobo. Je fonde l'espoir que vos conclusions trouveront échos auprès des décideurs et des partenaires techniques et financiers afin que les travaux de Bobo soient traduits en actes opérationnels concrets pour le développement de notre aviculture familiale.

Je voudrais, avant de terminer mon propos, remercier Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières pour l'organisation technique de cet atelier, la Région Rhône Alpes et France Vétérinaire International pour leur

soutien financier. Je voudrais également vous remercier d'avoir fait le déplacement de Bobo Dioulasso et vous souhaite à chacun, un bon retour à la maison.

Sur ce, je déclare clos l'atelier sous-régional «aviculture familiale et influenza aviaire».

Je vous remercie.

M. Baba Danouna Traore,

Président de la Région des Hauts Bassins



▶▶ Annexes



La liste des participants



Organisations professionnelles avicoles

Mme. Alimata Keita Alimata

Burkina Faso
UOFA/UEMOA
uoga06@yahoo.com
(226) 70 170 801

Dr. Samuel Minoungou

Burkina Faso
Coord. REPAC
minoungoufr@yahoo.fr
(226) 70 276 696

Dr. Edmond Yeye

Burkina Faso
MDA
yedome@gmail.com

Arnaud Wouembe

Cameroun
Représentant IPAVIC
siprrcsarl@yahoo.fr
(237) 96 298 479

Mme. Anzian Epse

Aboke Nzohoua
Côte d'Ivoire
DG CAPA
capaferme@yahoo.fr
(225) 07 58 28 17

Mme. Sanogo Diarata

Mali
Présidente FIFAM
fifamali@hotmail.com
(223) 66 720 379

El Abdou Ganahi

Niger
GAP/CUN/E
GANNAHY@yahoo.fr
(227) 96 888 564

Adja Asmao Kandé

Sénégal
Présidente DIRFEL
dirfelkolda@yahoo.fr

Kossi Mabalo

Togo (Lomé)
ANPAT
MabaloKoss@yahoo.fr
(228) 90 30 375
(228) 32 04 001

Pouvoirs publics

Bassinga Auguste

Burkina Faso (Bobo)
DRRA H.B
borobikara@yahoo.fr
(226) 76 645 023

Dr. Dominique Ilboudo

Burkina Faso
DR/DRRAHBJ
domilbo@hotmail.com
(226) 20 980 210
(226) 70 700 466

Dr. Marcel Naglo

Burkina Faso
Coord. Gestion des fonds Grippe
aviaire
marcel_nb@hotmail.fr

Dr. Charles-Auguste Ouedraogo

Burkina Faso (Ouagadougou)
Chef service aviculture DPFA
charleoued@yahoo.fr
(226) 70 240 218
(226) 306 688

Dr. Charles-Luanga Ouedraogo

Burkina Faso (Ouagadougou)
Directeur PDAV
ouedraogocluanga@yahoo.fr
(226) 70 250 599

Dr. Louis Ketremindie

Côte d'Ivoire
Ministère (directeur service
vétérinaire)
ketremindie@yahoo.fr
(225) 20 224 533
(225) 07 802 084

Hamady Sissoko

Mali
DNPIA/MEP
hamadysissoko@yahoo.fr
(223) 66 783 878

Mme. Kadi Diallo

Niger
DPA/PF/MEIA
haramediallo@yahoo.fr
(227) 96 894 394

Dr. Diouf Makhtar

Sénégal
Ministère de l'élevage
makhoud@hotmail.com
(221) 33 83 62 284
(221) 77 63 44 539

Dr. Ayefouni Ale

Togo
ADAO/PA - Coord. PFID - ICAT
aleaytin@yahoo.com
(228) 93 12 805

Dr. Lattah Appère

Togo
MAEP
lattahapère@yahoo.fr
(228) 91 44 191
(228) 55 00 073

Organismes de coopération

Mélanie Canet

Burkina Faso (Ouagadougou)
AFD-secteur rural
canetm@groupe-afd.org
(226) 50 306 092

Dr. Béatrice Chataigner

Burkina Faso (Ouagadougou)
UEMOA/com
bchataigner@uemoa.int
(226) 50 328 808

Dr. Adow Sonhaye

Burkina Faso (Ouagadougou)
 UEMOA/com
 assonhaye@uemoa.int
 (226) 50 318 854

Dr. Nicolas Denormandie

Mali (Bamako)
 OIE
 nodenormandie@oie.int
 (223) 20 241 583
 (223) 76 450 720

Organismes de recherche

Christophe Chrysostome

Benin
 Enseignant
 cchrysostome@gmail.com
 (229) 95 585 142

Dr. Clarisse Ingabire

Burkina Faso
 CIRDES
 claring14@yahoo.fr

Dr. Godefroy Poda

Burkina Faso
 Labo d'Élevage
 glepoda@yahoo.fr
 (226) 70 263 287

Pr. Y.Y Kaboret

Sénégal
 EISMV
 yykaboret@yahoo.com
 (221) 338 651 008
 (221) 776 110 784

**Organisations Non
 Gouvernementales**

Némaoua Banaon

Burkina Faso
 CEFRAP
 bnemaoua@yahoo.fr
 nemaoua.banaon@cefrap.com
 (226) 50 378 594
 (226) 70 205 516

Sary Banaon

Burkina Faso
 CEFRAP
 sary.banaon@cefrap.com
 (226) 70 170 801

Mme. Christine Kantiéne

Burkina Faso
 CEFRAP
 christine.kantiene@gmail.com

René Billaz

France
 Président AVSF
 rene.billaz@wanadoo.fr

Jean-Jacques Boutrou

France
 Directeur Général /AVSF
 jj.boutrou@avsf.org
 (33) 1 43 94 72 03

Dr. Ludovic Larbodière

France
 Directeur adjoint des opérations
 AVSF
 l.larbodiere@avsf.org
 (33) 1 43 94 72 09

Dr. Sabine Patricot

France
Administratrice AVSF/Chambre
Agriculture France
sabine.patricot@cub-internet.fr
(33) 6 22 28 44 06

Claude Roger

France
Administrateur AVSF
cl.roger@wanadoo.fr
(33) 6 31 29 75 81

Dr. Isabelle Tourette Diop

France
AVSF
i.tourette@avsf.org
(33) 4 78 69 67 89

Marc Chapon

Bamako
AVSF
m.chapon@avsf.org

Cyrille Pissang

Mali
VSF-B
Cyrillepi100@yahoo.fr
(223) 76 40 82 58
(223) 76 77 00 74

Dr. Appolinaire Ragounandea

Niger
AVSF
g.ragounandea@avsf.org
(227) 20 726 899

Moussa Balde

Sénégal
AVSF
m.balde@avsf.org
(221) 339 962 627

Fatou Senghor

Sénégal
AVSF
f.senghor@avsf.org
(221) 339 971 459

Dr. Adom Aliti

Togo
AVSF
a.aliti@avsf.org
(228) 660 10 68

Dr. Charles-Eric Bebay

Togo
AVSF
ci.bebay@avsf.org

Julie Kollros

Togo (Kara)
AVSF
j.kollros@avsf.org
(228) 660 10 68

Dr. Komi Lokou

Togo
VSF Suisse
lokouedzam@yahoo.fr
(228) 551 03 81
(228) 909 33 31

Dr. Hoang Hai Hoa

Vietnam
AVSF
hoa.hh@avsf.org
(84) 977 554 468



Le programme de l'atelier

Mercredi 5 Novembre	
18h00 - 19h00	Pot d'accueil des participants
Judi 6 Novembre	
9h00	Cérémonie d'ouverture officielle de l'atelier international
10h00 - 10h30	Pause café et séances photos
10h30	SESSION 1 : GRIPPE AVIAIRE ET FILIERE AVICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST
10h30 - 11h00	L'aviculture en Afrique de l'Ouest : état des lieux, enjeux et perspectives de développement dans le contexte de la lutte contre la pauvreté et de la sécurité alimentaire
11h00 - 11h30	Influenza aviaire en Afrique de l'Ouest : situation actuelle, prévention et leçons à tirer
11h30 - 12h30	Débats et synthèse
12h30 - 14h00	Pause déjeuner
14h00	SESSION 2 : AVICULTURE FAMILIALE EN AFRIQUE DE L'OUEST ACTIVITES REALISEES ET RESULTATS OBTENUS
14h00 - 14h30	L'expérience AVSF en aviculture familiale : une stratégie adaptée au contexte
14h30 - 15h00	Aviculture familiale et recherche universitaire
15h00 - 16h00	Débat
16h00 - 16h30	Pause café
16h30 - 17h30	Table ronde sur l'aviculture familiale
17h30 - 18h30	Débats et synthèse
Vendredi 7 Novembre	
8h00	SESSION 3 : STRATEGIE OPERATIONNELLE DE DEVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE FAMILIALE DANS LA SOUS-REGION
8h00 - 8h30	Quelle politique de développement de l'aviculture en zone UEMOA ?
8h30 - 9h00	Relance de la filière avicole - exemple du Cameroun et du rôle de l'IPAVIC
9h00 - 11h00	RAPPEL DES DISCUSSIONS - TRAVAUX DE GROUPE
	Groupe 1 : Quelle stratégie régionale pour améliorer les services de proximité aux aviculteurs familiaux ?
	Groupe 2 : Quelle stratégie régionale pour améliorer la biosécurité des élevages familiaux ?
	Groupe 3 : Comment renforcer les capacités des acteurs des filières avicoles ?
	Groupe 4 : Comment consolider et faire financer une stratégie pour le développement de l'aviculture dans la sous-région
11h00 - 11h15	Pause
11h15 - 13h00	Restitution des travaux de groupes - discussions et synthèse
13h00 - 14h00	Pause déjeuner
14h00 - 14h30	SYNTHÈSE GÉNÉRALE DE L'ATELIER



○ **Liste des sigles**

ACSA : Auxiliaire communautaire de santé animale

ALive : African livestock

AFD : Agence Française de Développement

ANPAT : Association Nationale des producteurs avicoles du Togo

AO : Afrique de l'Ouest

APE : Accords de partenariat économique

APHIS : Système d'information sur les maladies des animaux et des plantes

AVE : Auxiliaire vétérinaire d'élevage

AVSF : Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

CEDEAO : Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEFRAP : Centre d'étude, de formation et de réalisations agropastorales

CIRDES : Centre international de recherche et de développement sur l'élevage en zone sub-humide

Cra : Conseiller régional d'agriculture

CRSA : Centre régional de santé animale

DAH : Directorate of animal health

DIREFEL : Directoire des femmes en élevage

ECTAD : Centre d'urgence pour les maladies animales transfrontalières

EISMV : Ecole inter Etats de sciences et de médecine vétérinaire

EM : Etats membres

FAO : Food and agriculture organization

FIFAM : Fédération des intervenants de la filière avicole du Mali

FFS : Farmer field school

FVI : France vétérinaire international

GAP : Groupement des aviculteurs périurbains

GIP : groupement d'intérêt public

IAHP : Influenza aviaire hautement pathogène

ICAT : Institut de conseil et d'appui technique

ILRI : International livestock research institute

IPAVIC : Interprofession avicole du Cameroun

ISRA-LNREV : Institut sénégalais de recherche agronomique/
Laboratoire national de recherche et d'études vétérinaires

MARD : Ministry of agriculture and rural development

MDA : Maison des aviculteurs

MSC : Master of science

OIE : Organisation internationale des épizooties

OP : organisation professionnelle

PAEF : Projet d'appui l'élevage familial

PAU : Politique agricole de l'Union

PNIMT : Programme national d'investissement à moyen terme

PNPE : Programme national petit élevage

PNSA : Programme national de sécurité alimentaire

PRODEPEKA : Projet de développement du petit élevage dans la région de Kara

PSSA : Programme spécial de sécurité alimentaire

PTA : poulailler traditionnel amélioré

REPAC : Réseau des politiques agricoles et commerciales

RES : Réseau d'épidémiosurveillance

RRA : Région Rhône-Alpes

SDAH : Services vétérinaires de province

SVD : Services vétérinaires de district

TEC : Tarif extérieur commun

TOT : formation de formateurs

UA/IBAR : African union/Interafrican bureau for animal resources

UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine

UOFA : Union des organisations des filières avicoles

VSF-B : Vétérinaires sans frontières Belgique

VSF-S : Vétérinaires sans frontières Suisse

VVV : vulgarisateur volontaire villageois